



Présentation de sources relatives à l'emploi des étrangers dans les fonds d'archives du Service historique de la Défense





Le Service historique de la Défense :

Un service patrimonial qui, loin d'être figé dans le temps, s'enrichit quotidiennement.

De la collecte légale des archives publiques à l'acquisition (onéreuse ou gratuite) de documents de bibliothèque ou d'objets de symbolique militaire, ses fonds constituent un reflet permanent de l'histoire militaire, passée ou en train de s'écrire.



Ministère des Armées

Etats
Majors

Secrétariat général pour l'administration

Directions
générales
et services

Direction des patrimoines, de la mémoire
et des archives

Service historique de la Défense

Direction, Dép.
Pilotage, Dép.
Histoire-Symbolique,
Bibliothèque
(Vincennes)

Centre historique des
archives (Vincennes),
Réseau territorial (7
implantations
territoriales)

Centre des archives
de l'armement et du
personnel civil
(Châtellerauld)

Centre des archives
du personnel militaire
(Pau)



Collecter les archives courantes
et intermédiaires...



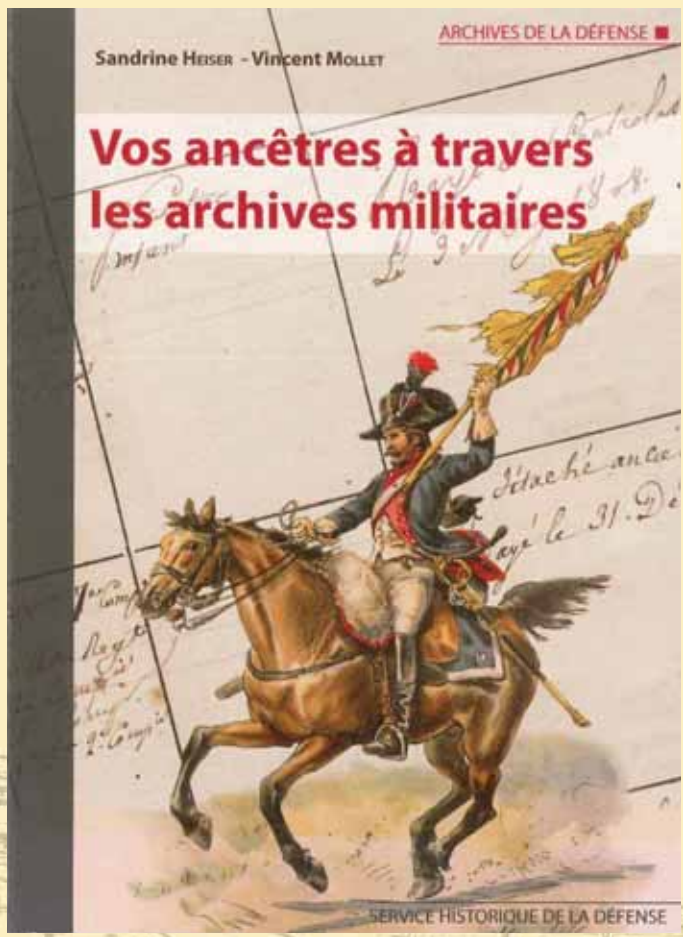
Enrichir les fonds et
les collections...



Conserver, restaurer,
trier, classer, récoler...

Exploiter,
communiquer,
valoriser les fonds et
les collections.





Le guide de référence pour une première approche :

Permet l'orientation des recherches biographiques et généalogiques dans la multitude de sources conservées par le SHD, concernant principalement les ancêtres militaires.

Renvoie également vers les centres des Archives nationales, les Archives des Affaires Etrangères et les Archives départementales.



Chapitre « Votre ancêtre... a vu du pays grâce à l'armée »

- *Votre ancêtre était... dans les troupes coloniales ou les troupes de marine*

Matricules, revues, contrôles au **SHD/CHA** à **Vincennes** : contrôles d'officiers et contrôles de troupes, dossiers de propositions de décoration de tirailleurs africains et indochinois, contrôles d'ouvriers d'artillerie (Armée de Terre et Marine, fin XVIII^e - déb. XIX^e s.), matricules et contrôles d'unités casernées dans le port de **Toulon** (série MT N, XVIII^e - XIX^e s.).

Dossiers individuels de carrière des officiers généraux, officiers supérieurs et subalternes, dossiers de pension (sous-séries GR Y), personnel officier et non officier de la Marine (MV CC⁷).

Au-delà des seules troupes coloniales, le **CAPM** conserve le fichier des personnels passés par la base de Saïgon pendant la guerre d'Indochine.



N° matricule 2703 **ÉTAT SIGNALÉTIQUE ET DES SERVICES** d'un HOMME DE TROUPE
 (1) Indiquer la norme.
 (2) Génie, armé et génie.
 Membre n° 64.
 Règlement de 20 août 1900 sur l'administration des corps de troupe.
 (Omnibus réservés)

SECTION DE RECRUTEMENT INDIGÈNE DU SOUDAN

ÉTAT signalétique et des services d'Indigène

ÉTAT CIVIL	
Né vers 1874	
à	
canton de	
département de	
résidant à	
canton de	
département de	
profession de	
filz de feu	
et de feu	
domicilié à	
canton de	
département de	
marie le	
à	
alors domicilié à	
département de	
autorisation de	
Jeune soldat de la classe de 1 ^{re} de la subdivision de	
N° au registre matricule du recrutement	
du : Engagé volontaire pour six ans, le 27 Mai 1894	
département de	
A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 1 ^{re} de	
partie de la liste, N° du recrutement	
ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DEVRA PASSER DANS	
LA RÉSERVE	LA 2 ^e RÉSERVE

SERVICES SUCCESSIFS	SERVICES SUCCESSIFS
CAMPAGNES, BLESSURES ET MALADIES (Génie)	CAMPAGNES, BLESSURES ET MALADIES (Génie)
Engagé le 27 mai 1894 au camp de Koyel	Service
pour compter de 27 mai 1894	le 27 mai 1894
à 27 mai 1897	le 27 mai 1897
pour compter de 27 mai 1897	le 27 mai 1897
à 27 mai 1900	le 27 mai 1900
pour compter de 27 mai 1900	le 27 mai 1900
à 27 mai 1903	le 27 mai 1903
pour compter de 27 mai 1903	le 27 mai 1903
à 27 mai 1906	le 27 mai 1906
pour compter de 27 mai 1906	le 27 mai 1906
à 27 mai 1909	le 27 mai 1909
pour compter de 27 mai 1909	le 27 mai 1909
à 27 mai 1912	le 27 mai 1912
pour compter de 27 mai 1912	le 27 mai 1912
à 27 mai 1915	le 27 mai 1915
pour compter de 27 mai 1915	le 27 mai 1915
à 27 mai 1918	le 27 mai 1918
pour compter de 27 mai 1918	le 27 mai 1918
à 27 mai 1921	le 27 mai 1921
pour compter de 27 mai 1921	le 27 mai 1921
à 27 mai 1924	le 27 mai 1924
pour compter de 27 mai 1924	le 27 mai 1924
à 27 mai 1927	le 27 mai 1927
pour compter de 27 mai 1927	le 27 mai 1927
à 27 mai 1930	le 27 mai 1930
pour compter de 27 mai 1930	le 27 mai 1930
à 27 mai 1933	le 27 mai 1933
pour compter de 27 mai 1933	le 27 mai 1933
à 27 mai 1936	le 27 mai 1936
pour compter de 27 mai 1936	le 27 mai 1936
à 27 mai 1939	le 27 mai 1939
pour compter de 27 mai 1939	le 27 mai 1939
à 27 mai 1942	le 27 mai 1942
pour compter de 27 mai 1942	le 27 mai 1942
à 27 mai 1945	le 27 mai 1945
pour compter de 27 mai 1945	le 27 mai 1945
à 27 mai 1948	le 27 mai 1948
pour compter de 27 mai 1948	le 27 mai 1948
à 27 mai 1951	le 27 mai 1951
pour compter de 27 mai 1951	le 27 mai 1951
à 27 mai 1954	le 27 mai 1954
pour compter de 27 mai 1954	le 27 mai 1954
à 27 mai 1957	le 27 mai 1957
pour compter de 27 mai 1957	le 27 mai 1957
à 27 mai 1960	le 27 mai 1960
pour compter de 27 mai 1960	le 27 mai 1960
à 27 mai 1963	le 27 mai 1963
pour compter de 27 mai 1963	le 27 mai 1963
à 27 mai 1966	le 27 mai 1966
pour compter de 27 mai 1966	le 27 mai 1966
à 27 mai 1969	le 27 mai 1969
pour compter de 27 mai 1969	le 27 mai 1969
à 27 mai 1972	le 27 mai 1972
pour compter de 27 mai 1972	le 27 mai 1972
à 27 mai 1975	le 27 mai 1975
pour compter de 27 mai 1975	le 27 mai 1975
à 27 mai 1978	le 27 mai 1978
pour compter de 27 mai 1978	le 27 mai 1978
à 27 mai 1981	le 27 mai 1981
pour compter de 27 mai 1981	le 27 mai 1981
à 27 mai 1984	le 27 mai 1984
pour compter de 27 mai 1984	le 27 mai 1984
à 27 mai 1987	le 27 mai 1987
pour compter de 27 mai 1987	le 27 mai 1987
à 27 mai 1990	le 27 mai 1990
pour compter de 27 mai 1990	le 27 mai 1990
à 27 mai 1993	le 27 mai 1993
pour compter de 27 mai 1993	le 27 mai 1993
à 27 mai 1996	le 27 mai 1996
pour compter de 27 mai 1996	le 27 mai 1996
à 27 mai 1999	le 27 mai 1999
pour compter de 27 mai 1999	le 27 mai 1999
à 27 mai 2002	le 27 mai 2002
pour compter de 27 mai 2002	le 27 mai 2002
à 27 mai 2005	le 27 mai 2005
pour compter de 27 mai 2005	le 27 mai 2005
à 27 mai 2008	le 27 mai 2008
pour compter de 27 mai 2008	le 27 mai 2008
à 27 mai 2011	le 27 mai 2011
pour compter de 27 mai 2011	le 27 mai 2011
à 27 mai 2014	le 27 mai 2014
pour compter de 27 mai 2014	le 27 mai 2014
à 27 mai 2017	le 27 mai 2017
pour compter de 27 mai 2017	le 27 mai 2017

Dossiers de pensions des troupes coloniales et des troupes indigènes, 1850-1950. – *Etat signalétique et des services de Taraore ADIOUMA, né en 1874 au Soudan, 4^{ème} régiment de tirailleurs sénégalais.*
 GR 13 YF 13041

Dans ce même fonds :
 dossiers de tirailleurs algériens, cambodgiens, annamites, tonkinois, malgaches, et spahis marocains.

Le Capitaine
 Le Président du Comité d'admission



Chapitre « Votre ancêtre... a vu du pays grâce à l'armée »

- *Votre ancêtre était... militaire originaire des colonies*

Les archives de recrutement étaient tenues de la même façon que pour la métropole : registres matricules puis (après 1945) dossiers individuels.

Le **CAPM** conserve les archives concernant les engagés volontaires puis, à partir de 1912, conscrits, non citoyens français : Algériens, Marocains, Tunisiens et autres résidents non naturalisés ; registres matricules de régiments nord-africains (fin XIX^es.-1939) ; registres de recensement et fichier des soldats nord-africains, africains, malgaches, indochinois venus combattre en métropole pendant la Seconde Guerre Mondiale, classés par matricule.



En savoir plus sur les Fonds Etrangers du CAPM de Pau

*8 kilomètres linéaires d'archives
5,5 millions d'administrés*

Types de documents :

Registres matricules

Feuillets nominatifs de contrôles

Pièces annexes (documents administratifs)

la plus ancienne : 1866 (Algérie)

la plus récente : 1977 (Djibouti)



60 à 70 demandes d'administrés par jour .

En savoir plus sur le fonds « Etrangers » du CAPM de Pau

Afrique du Nord

Algérie (Alger, Oran, Constantine) : 3,1 millions d'administrés

Maroc : 420 000 administrés

Tunisie : 340 000 administrés

Afrique subsaharienne

16 pays, 1,54 million d'administrés (Madagascar, Djibouti, Sénégal, Mauritanie, Mali (Soudan), Haute-Volta, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, Niger, Brazzaville, Moyen Congo, Gabon, République Centre Africaine, Tchad, Cameroun).

Autres Etrangers (hors Afrique)

150 000 administrés dont Vietnamiens, Polonais, Tchèques, Américains, Espagnols...



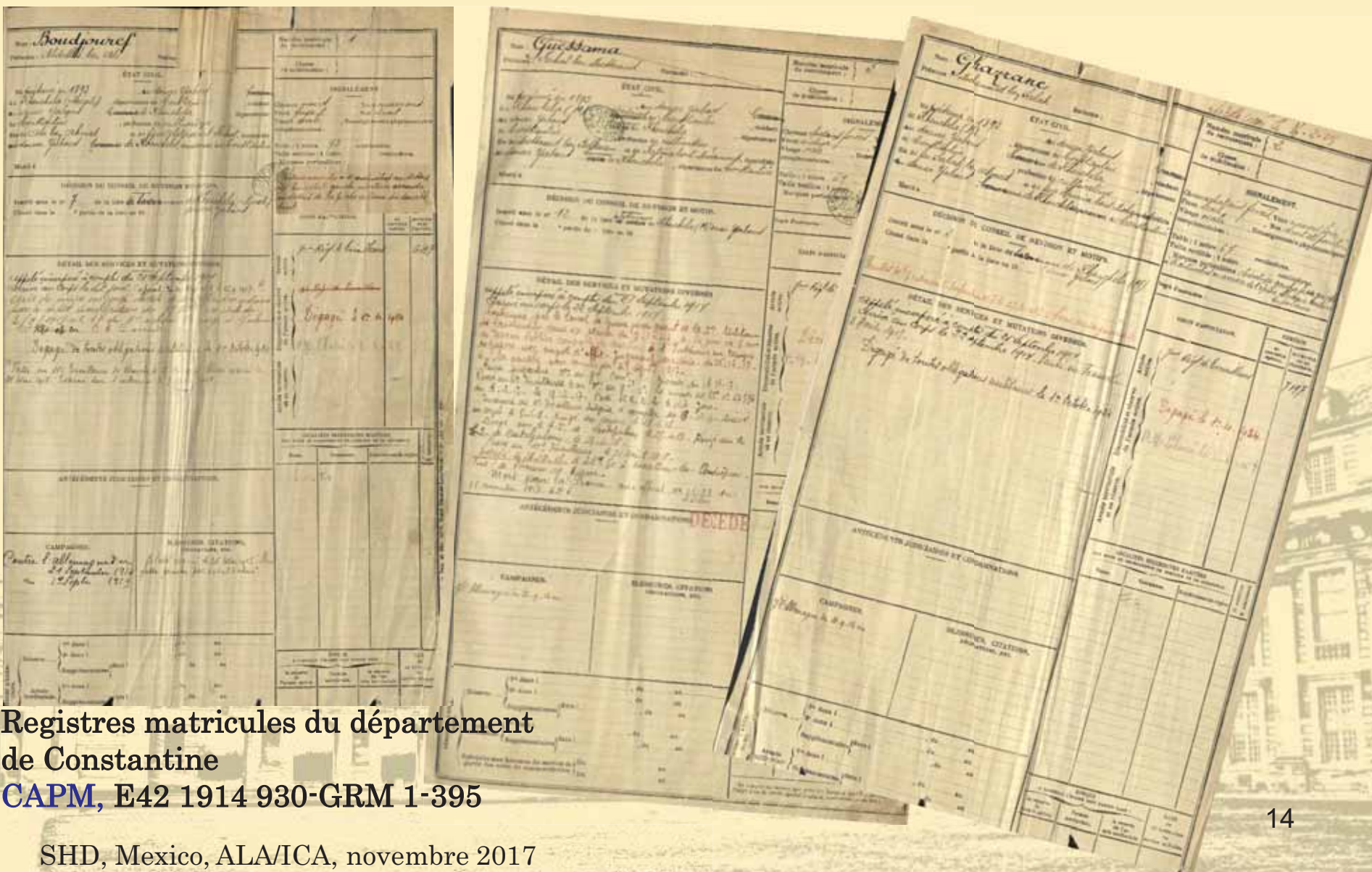
Mekkiel Stokid

N° de matricule 1	
ÉTAT CIVIL Nom, Prénoms : Mekkiel Stokid Date de naissance : 1912 Lieu de naissance : Alger	
ENGAGEMENT Date d'engagement : 1914 Lieu d'engagement : Alger	
REGIME DE L'UNION DES BÉNÉVOLES ET MILITAIRES Régime de l'Union des Bénévoles et Militaires	
REGIME DES BÉNÉVOLES ET MILITAIRES OFFICIERS Régime des Bénévoles et Militaires Officiers	
OPÉRATIONS MILITAIRES Opérations militaires	
OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES ET COMMERCE Opérations administratives et commerce	
CAMPAGNES Campagnes	
MÉTIERES, LÉTATIONS, OBSERVATIONS, ETC. Métiers, l'étations, observations, etc.	

Registres matricules du département d'Alger, 1^e GM.
CAPM, E8 1912 910-RMA 1-500

Beuteik

N° de matricule 2	
ÉTAT CIVIL Nom, Prénoms : Beuteik Date de naissance : 1912 Lieu de naissance : Alger	
ENGAGEMENT Date d'engagement : 1914 Lieu d'engagement : Alger	
REGIME DE L'UNION DES BÉNÉVOLES ET MILITAIRES Régime de l'Union des Bénévoles et Militaires	
REGIME DES BÉNÉVOLES ET MILITAIRES OFFICIERS Régime des Bénévoles et Militaires Officiers	
OPÉRATIONS MILITAIRES Opérations militaires	
OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES ET COMMERCE Opérations administratives et commerce	
CAMPAGNES Campagnes	
MÉTIERES, LÉTATIONS, OBSERVATIONS, ETC. Métiers, l'étations, observations, etc.	



Registres matricules du département de Constantine
 CAPM, E42 1914 930-GRM 1-395



Chapitre « Votre ancêtre... a vu du pays grâce à l'armée »

- *Votre ancêtre était... militaire originaire des colonies*

A **Caen**, est conservé un fichier « colonial », concernant les prisonniers de guerre originaires des anciennes colonies françaises, classé par pays.

Pour la marine, dans les **divisions portuaires du SHD/DRT** : registres matriculaires des marins de l'Etat à **Brest** (Dakar et Fort-de-France 1869-1930) et **Toulon** (Afrique du Nord 1899-1950, Indochine 1908-1954), archives de l'inscription maritime aux colonies pour les marins de la pêche et du commerce (lacunaires) à **Toulon** (matricules et rôles d'équipage Algérie 1850-1955, Saïgon 1912-1963, Haïphong 1913-1955, Diego Suarez 1941-1961) et **Rochefort** (Maroc et Afrique subsaharienne XX^e s., Abidjan 1952-1964).





AP.21.5.52
 SAIGON, le 24 Mai 1952

SECRET/CONFIDENTIEL

NOTE DE SERVICE

GEN 153

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES TERRESTRES
 AERIENNES ET NAVALES EN INDOCHINE
 ETAT-MAJOR INTERARMÉES ET DES
 FORCES TERRESTRES

I ER BUREAU - I ERE SECTION
 4 EME BUREAU - I ERE SECTION
 Téléphone : OLIVIER 2101
 N° 1.055 EMIPT/I
 N° 2.817 EMIPT/4/1/50

O B J E T : Création de la 1^{re} COMPAGNIE DU GENIE*
 (1^{re} Division Vietnamienne)
 REFERENCE : Calendrier de développement de l'Armée
 Vietnamienne .-

I.- Le Général de Corps d'Armée, Commandant en
 Chef, en accord avec le Président du Conseil, Ministre
 de la Défense Nationale du Gouvernement du VIET-NAM,
 a décidé la création de la :

1^{re} COMPAGNIE DU GENIE

au sein de la 1^{re} Division Vietnamienne à la date du
1^{er} JUIN 1952

L'Arrêté de Création de cette Unité sera pris
 par le Ministre de la Défense Nationale du VIET-NAM.

II.- DISPOSITIONS CONCERNANT LES PERSONNELS .-

A.- FRANCAIS :

La 1^{re} Compagnie du Génie recevra un
 "Détachement d'Instruction et d'Encadrement
 Provisoire" dont l'effectif théorique est fixé à :

- 3 Officiers,
 - 15 sous-Officiers

à mettre à la disposition de la 1^{re} D.V.N. par les
 soins du Bureau du Personnel de l'E.M.I.F.T.
 avant le 1^{er} Juin 1952 (2).

Mission de Liaison
 du C.E.P.E.O.
 En date du: 29-5-52
 N° 5765

...../

(1) Instruction N° 300 EMIPT/I en date du 14 Février 1952

Mission de liaison
 du corps
 expéditionnaire
 français en
 Extrême-Orient.
 Forces armées du
 Vietnam. *Création
 de la 1^{ère}
 compagnie du
 Génie vietnamien,
 24 mai 1952.*

Vincennes,
 GR 10 H 216

- 2 -

B.- VIETNAMIENS :
 Le personnel Vietnamien sera mis en place
 par les soins du Général Chef d'Etat-Major Général
 des Forces Armées Vietnamiennes.

III.- DISPOSITIONS CONCERNANT LES MATERIELS .-

a) Véhicules :
 Les Matériels seront mis en place au fur et à
 mesure de l'arrivage de l'Aide U.S.

b) Armement, effets de grand équipement :
 En attendant la mise en place de l'Armement
 provenant de l'Aide U.S., il sera procédé à l'équipement
 de l'Unité, à partir des Matériels existant en Réserve
 V.N. qui seront débloqués par le 4^e Bureau de l'EMIPT.

c) Optique :
 Une demande de matériel d'optique pourra
 être éventuellement adressée au 4^e Bureau de l'E.M.I.F.T.
 Elle sera satisfaite dans la limite des possibilités.

d) Transmissions et Génie :
 Ces matériels seront mis en place au fur et
 à mesure des arrivages de l'Aide U.S.
 A l'origine, dans la limite des disponibilités,
 des prêts P.T.E.O. pourront éventuellement être consentis
 sur demande au 4^e Bureau de l'E.M.I.F.T.

IV.- MISE EN CONDITION .-
 La 1^{re} Compagnie du Génie sera considérée
 comme opérationnelle à compter d'une date qui sera fixée
 par le Général Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées
 Vietnamiennes.

V.- TABLEAU d'EFFECTIFS ET DOTATIONS .-
 Le Tableau d'Effectifs et de Dotations du
 Type Standard P.T.E.O. fait l'objet de l'Annexe I,
 ci-jointe.

Pour Le Général de Corps d'Armée SAIGAN
 Commandant en Chef en Indochine,
 Le Colonel GRACIEUX
 f. f. de Chef de l'Etat-Major Interarmées
 et des Forces Terrestres;

Gracieux



Chapitre « Votre ancêtre... a vu du pays grâce à l'armée »

- *Votre ancêtre était... militaire originaire des colonies*

Pour l'armée de l'Air : sous-série AI 2P à Vincennes pour le personnel militaire autochtone d'Afrique du Nord.

Pour la gendarmerie, à Vincennes, années 1950-1960 :

- Indochine : Détachement de la Gendarmerie d'Extrême-Orient (GD 2007 ZM 3, en cours de classement), Légions de marche de la Garde Républicaine (GD 2007 ZM 1/949-1613), Unités prévôtales en Extrême-Orient (GD 2007 ZM 1/1614-2552).
- Algérie (GD 2010 ZM 4) ☞ fiches indiv. de rens. des Harkis
- Maroc (GD 2007 ZM 1/44000-47165)
- Tunisie (GD 2007 ZM 1/48000-49964)
- AEF-AOF (GD 2007 ZM 1/3000-5370)

Attestation de ... ALA/ICA.....

Corps Support .../AOST S.A.A.

NOM et Prénoms : B B A L I , Abdallah

Né le 23.10.1921... à ...MORILLAS..... Départ. ALGER.....

Domicile : AINA

Pièces d'identité (nature et n°) : Certificat de Recensement n° 001823 de la Mairie de Aina de l'ALMA

Profession : Journalier

Niveau d'instruction :

Connaissance de la langue française : Parle assez bien le français

Situation de famille : Marié - trois enfants

Services militaires (résumé) : appelé S.A. Cl. 1940 - Service comptant du 15.3.1945 - Campagnes Corée, Italie, France. Libéré le 2.11.1945.

Grade dans la réserve : 2^e Classe

Date d'entrée à la Meka : 1er Décembre 1960

Observations : A déjà servi à la Meka de la Brigade du 1er Juin 1959 au 30 Septembre 1960. Ne s'est jamais fait remarquer défavorablement

Destinataires : Officier de Légion, Officier de Groupement, Officier de Compagnie.

A. ALA/ICA, le 30.11.1960...
Le Commandant de Brigade.





REGION OU TERRITOIRE : GUERRE - AIR - MARINE (1)
 PLACE DE : **SOUS-OFFICIER - HOMME DE TROUPE - MARIN (1)**
 CORPS DU SERVICE : PERMISSION - PROLONGATION DE PERMISSION - CONGÉ (1)
 (Souche)

MODELE "B"
 TITRE : DONNANT DROIT

ANNEXE N° 4
 Personnel de l'Armée de Terre

ACCORDÉ (E) A :
 NOM, PRÉNOMS : **DOAN - VAN - THU**
 GRADE OU EMPLOI : **Sergent (intermédiaire)**
 DURÉE (2) : **QUINZE-MOIS**
 VALABLE DU : **17 septembre AU 24 SEPTEMBRE 1952** INCLUS
 POUR ALLER DE (4) : **SAIGON A SAIGON**

AVEC SOLDE DE (6) :
 (7) :
 A : **SP 56.452** le **22 septembre 1952**
 II : **SAIGON**

ONGLET MOBILE - (III)
 NOTA :
 Le présent onglet doit être rempli par les soins de la section commandée par le titulaire ou de la brigade de gendarmerie et transmis immédiatement à la brigade de gendarmerie dont dépend le titulaire.

NOM ET PRÉNOMS :
 GRADE OU EMPLOI :
 CORPS OU SERVICE :
 A (2) :
 DU (3) :

VISA DU MÉDECIN :
 (1) Date :
 (2) Nature de la maladie :
 (3) Localisation de la lésion :
 (4) Date de la dernière visite :
 (5) Date de la dernière visite :
 (6) Date de la dernière visite :

PHOTOGRAPHIE : 

RAPPORT D'ENQUÊTE
DACH-HOANG-VINH
DACH-HOANG-VINH
 né le **1/11** à **LAC-PTRANG - Tonkin**
 fils des **fun. CANN** et de **TI**
 de nationalité **Tonkinoise**
 demeurant à **KHANH-HOI - 245 Rue Jean Guédel**
 Profession **Inde**

n'a fait l'objet d'aucune enquête défavorable jusqu'à ce jour
 Il ne figure pas sur la liste des individus ne pouvant être employés (liste en ce qui concerne le Personnel faisant l'objet de la note 1188/1/7.C du 14-1-1947 Etat-Major 1^{er} Bureau 1^{er} Section.
 Une fiche d'identification a été adressée à la sécurité militaire ainsi qu'une demande d'enquête au Commissariat Central de recherches de la Place de SAIGON-CHOLON.

A.S.P. 73.452 le 21 JUIN 1947
 Lieutenant **Bouang**, Commandant Pvt, Le 4^e Escadron.
P. Bouang

Journalier.
BEAUCHACR
 (ement précaire et révoquant.)
 I M. g. Chef de Corps
 de Nationalité **Tonkinoise**
 il a été convenu ce qui suit/
 engage à travailler dans la spécialité
 à compter du **1^{er} juin 1942**
 antérieurs dans
 de la Note N° 455/1/E/C/ régissant la
 en ce qui concerne le Personnel
 A S.P. 99.894 le **1^{er} juillet 1947**
 Le Chef de Corps.

Fiches individuelles de renseignements,
 Archives de la Gendarmerie : Légions de
 marche de la Garde Républicaine en
 Indochine.
 Vincennes, GD 2007 ZM 1 / 1619



Année

Auxiliaires de 1^{ère} classe.

N°	Nom	Date d'entrée dans la Gendarmerie	Date de sortie	Observations	Engagements militaires
306	Agou Rassane	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
310	Moune Toubayi	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
311	Agou Moumane	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
319	Amadou Ane	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
320	Amady Bictoulaye	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
351	Mboulaye Tiscouzi	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
365	Amadou Samson	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
405	Mkaly Koussa	29 juillet 1951	3 ans		29 juillet 1951 - 29 juillet 1954
419	Moussa K. Zouara	26 Janvier 1951	3 ans	26 Janvier 1951	26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
406	Moussa Banguira	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
436	Mboulaye	26 Janvier 1951	3 ans	26 Janvier 1951	26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
451	Aliou Kamah	29 juillet 1951	3 ans		29 juillet 1951 - 29 juillet 1954
462	Aliou Barry	7 octobre 1951	3 ans		7 octobre 1951 - 7 octobre 1954
472	Amoussali Kantoumé	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
481	Allassane Diallo	16 Janvier 1951	3 ans		16 Janvier 1951 - 16 Janvier 1954

Registres d'incorporation des auxiliaires


N°	Nom	Date d'entrée	Date de sortie	Observations	Engagements militaires
4110	MAMADOU COLLIN	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4111	LASSANA DIALLO	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4112	DIENH	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4170	FAÏE	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4174	MOUÏSE	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4175	MOUÏSE	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4176	Bakouga Moussa	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4177	MANSOUR KONDE	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4178	KANDE SIDIBE	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4179	GATIEN CANARA	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4180	SHAKILÉ DIARRA	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4181	TIETIN DIARRA	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4182	SIMPEL	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4183	TO SIDIBE	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4184	SARRA DIALLO	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4185	RODON	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954
4186	ALASSANE ZOUARA	26 Janvier 1951	3 ans		26 Janvier 1951 - 26 Janvier 1954

N° 1546

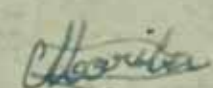
CARTE D'IDENTITÉ

Nom : MORIBA
 Prénoms : Diakité
 Grade : Auxiliaire 3^e Classe
 Né le : 1927 à MOUSSADGUGOU
 Territoire : Guinée Française
 Affectation : Détachement de Gendarmerie de l'A.O.F. TOGO

SIGNALEMENT :
 Taille 1m78 Front Haut
 Visage Ovale Yeux Noirs
 Teint Foncé Nez Épaté
 Cheveux Crapula Bouche Moyenne
 Moustaches Menton Pointu
 Signes particuliers Néant

EMPREINTES DIGITALES


Délivrée à [Signature] le 27 AOUT 1956
 par le Commandant THOULIC
 LE COMMANDANT DU DÉTACHEMENT

Signature du Titulaire


NOTICE

POUR ÊTRE VALABLE
 cette carte doit porter le timbre de l'autorité qui l'a délivrée et les signatures requises.
 Elle ne doit être ni falsifiée ni surchargée.

LE TITULAIRE DOIT
 rendre sa carte dès qu'il cesse d'être en fonctions.

EN CAS DE PERTE
 il avertit sans délai son supérieur hiérarchique sous peine d'être responsable des conséquences de cette perte.
 Cette carte sera remplacée par une nouvelle qui portera la mention "DUPLICATA"

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES (GENDARMERIE)

AUXILIAIRE DE GENDARMERIE

CONGES ET FERMISSEMENTS ACCORDÉS

DATE DE DÉPART	DATE DE RETOUR	NATURE	REMARQUES

Religion : Catholique

Moriba

Nom : Moriba
 Prénoms : Diakité
 Date de naissance : 1927
 Lieu de naissance : MOUSSADGUGOU
 Profession : Gendarme

SITUATION DE FAMILLE
 Marié le : 1950 à Lomey

Moriba

Religion : Catholique
 Date de naissance : 1927
 Lieu de naissance : MOUSSADGUGOU
 Profession : Gendarme

STAT DES SERVICES

A. - DANS LES CORPS DE TRUPES
 Engagé le : 1948
 Libéré le : 1950
 Total des années : 2 ans 9 mois 18 jours

Diplôme obtenu : sans journal
 Interruption de service : sans

1- Dans les circonstances de guerre...
 2- Dans les circonstances de paix...
 3- Dans les circonstances de guerre...
 4- Dans les circonstances de paix...
 5- Dans les circonstances de guerre...
 6- Dans les circonstances de paix...

Dossier d'auxiliaire africain,
 avec carte d'identité
 Archives de la Gendarmerie en AOF
 Vincennes, GD 2007 ZM 1 / 3397



892

ÉNUMÉRATION

Nom: *D'bar*

Actuellement affecté à la
*Gendarme et 9 ans
Paris à enfant de 2*

1^{er} TRIMESTRE 1947 *juin: à payer les
Avec perceptif l'attente*

2^e TRIMESTRE 1947
août 1953: allocation pour

3^e TRIMESTRE 1947 *juillet régularisation charges de famille pour 2 enf. de 10 ans*

Solde
Maj. de dépaysement
Charges militaires
Indté de zone
Indté de risques
Suppl. fam. de solde
Indté de séparation
Indté désertique

193

Nom: *D'barlin* Prénoms: *Pierre* Résidence:

II. - DÉCOMPTÉ

MOIS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCT	NOV	DÉCEMBRE	TOTAL
Solde	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	315 600
Maj. de dépaysement	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	26 300	315 600
Charges militaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	12 000
Indté de zone	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	13 366
Indté de risques													
Suppl. fam. de solde													
Indté de séparation													
Indté désertique													
Charges non militaires													
Total	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	30 714	368 400

Comptes 13 : états individuels émargés des soldes et indemnités, Archives de la Gendarmerie en AOF Vincennes, GD 2007 ZM 1 / 3551

SERVICE HISTORIQUE de la DÉFENSE



Comptes 35 : états collectifs émargés des soldes et indemnités des auxiliaires, Archives de la Gendarmerie en AOF
Vincennes, GD 2007 ZM1 / 3627

Détachement de l'A.O.F. et du TOGO
MASSA D'ENTRETIEN DES AUXILIAIRES
 É T A T des sommes dues à des Militaires AFRICAINS du Détachement, au titre de l'INDENNITÉ D'HABILLEMENT pour le mois de :
JANVIER 1951.

Noms et prénoms	Matricule	Résidence	Montant	Observations
GAYE MAKADOU	1609	DAKAR	400	à Cheval
NAMA ZAKARY	1727	d°	300	à pied
BANGOURA IONACK	1740	d°	300	d°
DIALLO OUMAROU	1655	d°	400	à cheval
CONLANVI JEAN	1726	d°	300	à pied
CANARA KABINE	1741	d°	400	à cheval
GODOVO HESSA	1760	d°	300	à pied
KANTE SAMBOU	1735	d°	300	d°
I762BANK DAOUA	1762	d°	300	d°
SIDI NI DONZO	1743	d°	300	d°
MANADOU OURI	1742	d°	300	d°
CANALA SITAPA	1749	d°	300	d°
NGAOURE GROUJI	1750	d°	300	d°
BROU SONAN DANARE	1745	d°	300	d°
ALLAVO ZHOA	1759	d°	300	d°
ALLAGNE PIERRE	1733	d°	300	d°
ONINIO MARTIN	1744	d°	300	d°
YAYA SYLLA	270	d°	120	d° du 1-au 12-1-51
LACINE TRAORE	1772	d°	150	d° du 1-au 15-1-51
Total			5.670.-	
Majoration pour conversion.....			5.670.-	
Total réévalué.....			11.340.-	

ARRÊTE le présent état s'élevant à la somme de :CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX FRANCS C.F.A. soit: ONZE MILLE TROIS CENT QUARANTE FRANCE NETRO.-
 DAKAR le 30 Janvier 1951
 Le Lieutenant **B A G N O U L S**
 Comptable Deniers
VERIFIER:
 Le Capitaine **S A G U I N**
 Adjoint Administratif
V U :
 L'Intendant Militaire.

Noms et Prénoms	DIMINUTIONS						CHARGEMENT
	Indemnité de base	Indemnité de résidence	Indemnité de famille	Indemnité de transport	Indemnité de chauffage	Indemnité de logement	
GAYE MAKADOU							
NAMA ZAKARY							
BANGOURA IONACK							
DIALLO OUMAROU							
CONLANVI JEAN							
CANARA KABINE							
GODOVO HESSA							
KANTE SAMBOU							
I762BANK DAOUA							
SIDI NI DONZO							
MANADOU OURI							
CANALA SITAPA							
NGAOURE GROUJI							
BROU SONAN DANARE							
ALLAVO ZHOA							
ALLAGNE PIERRE							
ONINIO MARTIN							
YAYA SYLLA							
LACINE TRAORE							

MOIS 1951
GENDARMERIE
 DÉTACHEMENT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
 É T A T É M A R G É des sommes payées pour soldes, indemnités, primes
 DAKAR le 22

NOM	GRADE	MATRICULE	ANNEE	INDENNITÉ DE BASE	INDENNITÉ DE RÉSIDENCE	INDENNITÉ DE FAMILLE	INDENNITÉ DE TRANSPORT	INDENNITÉ DE CHAUFFAGE	INDENNITÉ DE LOGEMENT
...
...
...

ANNULÉ



Chapitre « Votre ancêtre... a vu du pays grâce à l'armée »

- *Votre ancêtre était... étranger*

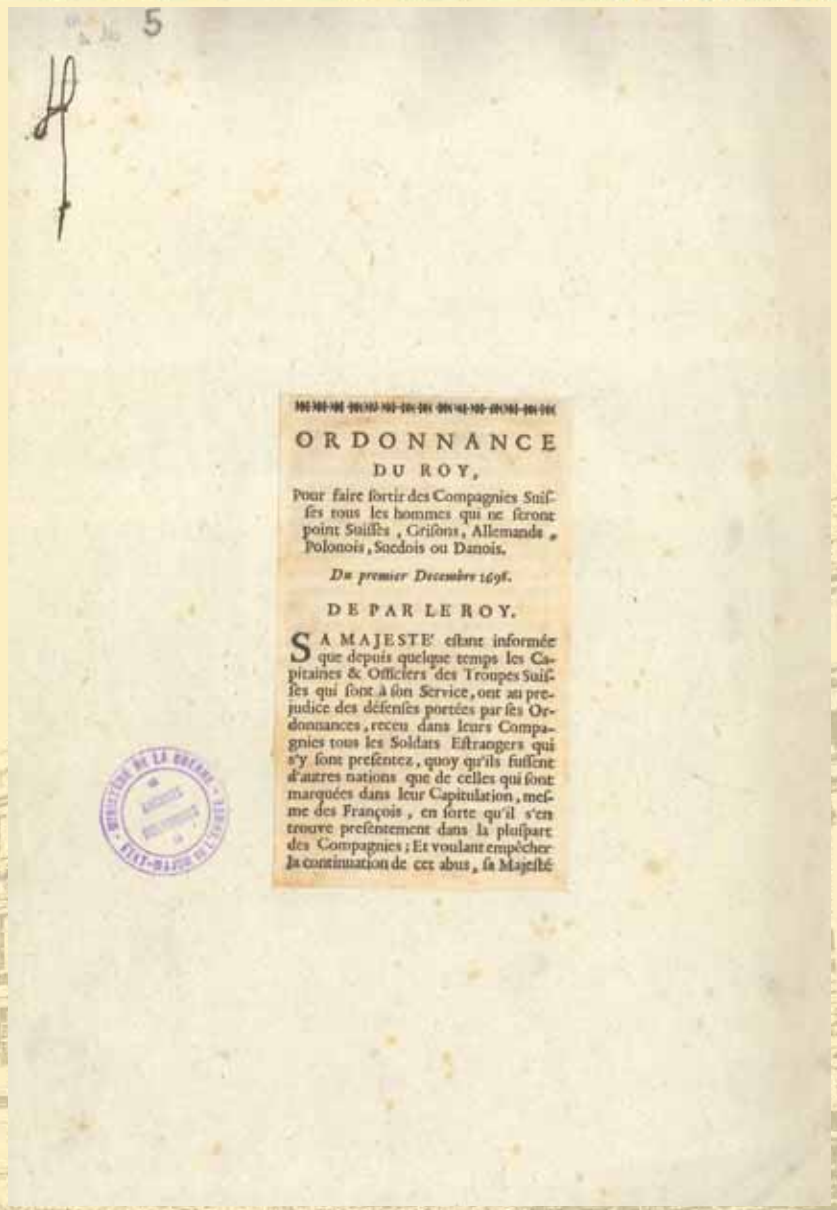
Pour les militaires, selon les époques et les unités constituées, de très nombreuses sources sont accessibles à **Vincennes**, dans les différentes sous-séries GR Y et GR X : Belges, Italiens, Allemands et Hollandais des départements réunis à la France pendant la Révolution et l'Empire, Contingents d'Espagne, d'Italie, de Naples, de la Confédération du Rhin, de Pologne..., Légion étrangère : contrôle des officiers 1831-1922, registres de contrôle des troupes 1856-1909...



Suisses :
Au **CHA, Vincennes**, registres matricules des régiments suisses 1722-1792 (GR 15 Y^C), archives administratives des gardes suisses (GR Y^A), unités suisses au service de la France 1705-1830 (sous-série GR X^G).

Troupes suisses. Ancien régime. – *Ordonnance du Roy pour faire sortir des Compagnies Suisses tous les hommes qui ne seront point Suisses, Grisons, Allemands, Polonois, Suédois ou Danois, 1^{er} décembre 1696.*

GR X^G 1



SERVICE HISTORIQUE de la DÉFENSE



Officiers généraux de l'armée de terre et des services (Ancien Régime - 2010). – Pension militaire de Tilman Ernest HOINCK VAN PAPENDRECHT (1766-...), général de brigade hollandais.
 GR 16 Y^D 141

Impérial du 9 septembre 1811.

N ^{OS} D'ORDRE par			MOTIF de LA RETRAITE.	QUOTITÉ DE LA SOLDE DE RETRAITE, en toutes lettres.		DATE de la décision ou du décret qui l'a autorisée.	RAISON
Int.	Département.	Grade.		MONNAIE DE HOLLANDE.	MONNAIE DE FRANCE.		
169	2	2	Jupinista	Deux Mille Quatre Cent Florins	Cinq Mille Quarante francs	5. 18	<p>RAISON</p> <p>1^{re} Elle a été accordée à titre de solde par un décret du 3^e Décembre 1808, qui la réglait à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p> <p>2^e Elle a été maintenue par un décret du 17 Décembre 1808, qui l'a réglée à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p> <p>3^e Elle a été maintenue par un décret du 22 Janvier 1809, qui l'a réglée à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p> <p>4^e Elle a été maintenue par un décret du 22 Janvier 1809, qui l'a réglée à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p>

Notes. Cette pension est du nombre des 4922 mentionnées dans le décret impérial du 9 septembre 1811.

CONTRÔLE de Ministère de la guerre, n. 644
 DÉCRET IMPÉRIAL du 9 septembre 1811.
 Cette note de retraite est payable, à dater du 1^{er} Janvier 1811.
 N^o de l'avis adressé à l'Administration de la Division, le 1811.

DÉPARTEMENT de *Bas Rhin* Supérieur. Division m.^{re}
 Commune de *Pullen* Arrond. d' *Schœm*

PENSION MILITAIRE DE LA HOLLANDE
 inscrite sur les contrôles des Soldes de retraite de France.

LE sieur *Hoïnck van Papendrecht* (ancien) Général de brigade, est inscrit sur le contrôle des pensions militaires de la Hollande, n^o 1766, à *Flouren* département des *francs*, et est compris, ainsi qu'il suit, dans l'état initial: *Chapelle*.

arrêté par S. A. S. le Prince Archi-Trésorier de l'Empire, et annexé au Décret impérial du 9 septembre 1811.

N ^{OS} D'ORDRE par	MOTIF de LA RETRAITE.	QUOTITÉ DE LA SOLDE DE RETRAITE, en toutes lettres.		DATE de la décision ou du décret qui l'a autorisée.	RAISON	OBSERVATIONS.
		MONNAIE DE HOLLANDE.	MONNAIE DE FRANCE.			
169	2	Deux Mille Quatre Cent Florins	Cinq Mille Quarante francs	5. 18	<p>RAISON</p> <p>1^{re} Elle a été accordée à titre de solde par un décret du 3^e Décembre 1808, qui la réglait à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p> <p>2^e Elle a été maintenue par un décret du 17 Décembre 1808, qui l'a réglée à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p> <p>3^e Elle a été maintenue par un décret du 22 Janvier 1809, qui l'a réglée à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p> <p>4^e Elle a été maintenue par un décret du 22 Janvier 1809, qui l'a réglée à la somme de 5000 francs par an, en principal, et de 1000 francs par an, en accessoires.</p>	<p>LIQUIDATION</p> <p>5000 francs</p> <p>1000 francs</p> <p>TOTAL 6000 francs</p>

Nota. Cette pension est du nombre des 4922 mentionnées dans le décret impérial du 9 septembre 1811.

Dossiers de carrières. Officiers supérieurs et subalternes. 1848-1926. – *Etat des services de Marcos RODRIGUE, né en 1888 en Argentine, vraisemblablement l'un des premiers tankistes latino-américain, engagé volontaire dès octobre 1914.*
GR 5 Y^E 152 361



Char Renault FT-17 (AA783 4H2 3738)

Etat des services de Marcos *Rodrigue*

Prénoms : *Marc* Surnom :
 Na le *11 Août* 1888 à *Cucuman*, canton des *Andes*
 département de *la République Argentine*, fils de *Leuch* et de *dame Maria*
 domiciliés à *10 rue 11^e de Rosario*, canton de *15^e District*
 département de *la Seine* Marie le à d
 Autorisation d'Etat Enfants : masculin féminin

Cheveux *bruns* yeux *bruns* front *large* nez *rectiligne*
 visage *large* renseignements physiognomiques complémentaires :
 Taille : *1 mètre 47* centim. Taille rectifiée : *1 mètre* centim.
 Marques particulières :
 Arrivé au corps le *5 octobre* 1914, comme *1^{er} sous-officier volontaire*

DÉNOMINATION DES DIFFÉRENTS CORPS POSITIONS DIVERSES, ÉLÉVA- TIONS, etc., de l'Officier à servir.	GRADE ou ÉLÉVATION	DATES DES ÉPISODES à classer des inscriptions des colonnes 1 et 2.	DURÉE DES SERVICES						OBSERVATIONS
			EN ACTIVITÉ			EN NON-ACTIVITÉ			
1	2	3	Ann.	Mois.	Jours.	Ann.	Mois.	Jours.	4
<i>Engagé volontaire pour durée de 3 ans le 14 Octobre 1914 au Camp 115^e de la Seine à la suite de l'engagement du 19 Juin 1914 (Publication au Journal Officiel du 24 Juin 1914) à compter du 5 Octobre 1914 au corps</i>	<i>Sous-officier</i>	<i>14 Octobre 1914</i>							
<i>Passé au 5^e Escadron de Tranchées (Canton de Paris) à la suite de l'engagement du 19 Juin 1914 (Publication au Journal Officiel du 24 Juin 1914) le 14 Octobre 1914</i>	<i>Sous-officier</i>	<i>14 Octobre 1914</i>							
<i>Engagé volontaire pour durée de 3 ans le 14 Octobre 1914 au Camp 115^e de la Seine à la suite de l'engagement du 19 Juin 1914 (Publication au Journal Officiel du 24 Juin 1914) à compter du 5 Octobre 1914 au corps</i>	<i>Sous-officier</i>	<i>14 Octobre 1914</i>							
<i>Engagé volontaire pour durée de 3 ans le 14 Octobre 1914 au Camp 115^e de la Seine à la suite de l'engagement du 19 Juin 1914 (Publication au Journal Officiel du 24 Juin 1914) à compter du 5 Octobre 1914 au corps</i>	<i>Sous-officier</i>	<i>14 Octobre 1914</i>							
<i>Engagé volontaire pour durée de 3 ans le 14 Octobre 1914 au Camp 115^e de la Seine à la suite de l'engagement du 19 Juin 1914 (Publication au Journal Officiel du 24 Juin 1914) à compter du 5 Octobre 1914 au corps</i>	<i>Sous-officier</i>	<i>14 Octobre 1914</i>							
<i>Engagé volontaire pour durée de 3 ans le 14 Octobre 1914 au Camp 115^e de la Seine à la suite de l'engagement du 19 Juin 1914 (Publication au Journal Officiel du 24 Juin 1914) à compter du 5 Octobre 1914 au corps</i>	<i>Sous-officier</i>	<i>14 Octobre 1914</i>							

Archives de la Guerre 1914-1918. Mission militaire française près l'armée américaine. Etat major. 3^e bureau. – *Note sur les régiments noirs*, 14 avril 1918. GR 17 N 76

MISSION MILITAIRE FRANÇAISE PRÈS L'ARMÉE AMÉRICAINE

- Etat-Major - Le 14 avril 1918

3^e Bureau

59

- NOTE -

sur

LES RÉGIMENTS NOIRS

-----oOoOoO-----

Quatre Régiments noirs sont mis à l'entière disposition du Commandement Français. Ils portent les N^{os}:

369	} (185 ^e Brig.)	} 93 ^e D.I.U.S.
370		
371	} (186 ^e Brig.)	
372		

Ils comprennent chacun 12 Cies d'Infanterie, 1 Cie de Mitrailleuses. - On a demandé au Commandement américain de doter chaque Btn d'une Cie de mitrailleuses. Les Cies sont à 250 hommes et 6 officiers, le Régiment à 3652 hommes et 103 officiers.

La constitution de la Division et des Brigades comme unités est purement théorique. Cependant, les Généraux sont nommés. Le Général de Division, Général ROY HOFFMANN, est chargé de traiter les questions de discipline et certaines questions d'ordre matériel.

Une zone pour y constituer un dépôt a été prévue dans la Région de St FLORESTIN.

L'armement et l'équipement sont entièrement français. Il y a donc lieu d'enlever aux noirs et de magasiner les armes et l'équipement américains qu'ils pourraient apporter.

L'instruction est donnée à la diligence des unités françaises



Archives de la Guerre. 1920-1940.
Train. Période des hostilités.
Compagnies hippomobiles et automobiles (y compris les automobiles sanitaires). 1939-1940.

Liste des volontaires américains candidats à un engagement à la section auxiliaire de transport sanitaire « American Volunteers Ambulance with French Army ».
GR 34 N 970



LISTE

DIRECTION
DE LA CAVALERIE
ET DU TRAIN

des Volontaires Américains, candidats à un engagement à la Section Auxiliaire de Transport Sanitaire " AMERICAN VOLUNTEERS AMBULANCE WITH FRENCH ARMY ".

-----○○○○○-----

BILLEY, Jean Nicolas, Claude.
né à Crosne (Seine et Oise) le 7 Mai 1921
Nationalité : Américaine.
Profession : Étudiant.
demeurant : chez M^{me} Bouland 69, rue de Nonceau, PARIS (8^e)

APPRISAUN, Gilbert, Léo
né à Paris, le 27 Mars 1921.
Nationalité : Américaine.
Profession : Étudiant.
demeurant : 10, rue Gustave Roussin, PARIS (16^e)

COX, George Emerson Jr.
né à Niagara Falls, N.Y., USA. le 16 Octobre 1914
Nationalité : Américaine.
Profession : sans
demeurant : 49, rue Pierre-Charron, PARIS (8^e)

EROMLAND, Adrien A.
né à Honolulu, Hawaii, le 25 Août 1919.
Nationalité : Américaine.
Profession : Étudiant.
demeurant : 49, rue St-André des Arts, PARIS.

CURTENIUS, Gillette Jr.
né à New York City, N.Y. USA. le 27 Octobre 1909.
Nationalité : Américaine.
Profession : Stock Broker
demeurant à 49, rue Pierre-Charron, PARIS.(8^e).

GRIMMON, John, Maxwell.
né à Jersey City, N.J. USA. le 16 Avril 1900.
Nationalité : Américaine.
Profession : Sans
demeurant : 49, rue Pierre-Charron, PARIS. (8^e)

HAVILAND, Harold.
né à Limoges (Nte Vienne) le 19 Janvier 1908.
Nationalité : Américaine.
Profession : Agriculteur.
demeurant : Monterey par Antibes (Nte Vienne)

HIATT, Guy
né à New York (USA) le 2 Décembre 1902.
Nationalité : Américaine.
Profession : représentant.
demeurant : 2 rue de Siam, PARIS (16^e)

...../.....

Archives de la Guerre. 1920-1940. Train. Période des hostilités. Compagnies hippomobiles et automobiles (y compris les automobiles sanitaires). 1939-1940.

Liste des volontaires des « Sections sanitaires des volontaires américains » demandant à contracter un engagement dans les « Sections auxiliaires des transports sanitaires rattachées au Dépôt du Train n° 19 », 16 février 1940.

GR 34 N 970

HONORARY PRESIDENT
the Hon. William C. BULLITT

PATRON OF HONOR
General John J. PERSHING

AMERICAN VOLUNTEERS AMBULANCE
WITH FRENCH ARMY

SECTIONS SANITAIRES DE VOLONTAIRES AMERICAINS
PERSHING HALL - 49, RUE PIERRE-CHARRON - PARIS-8^e 16 FEV 1940

OFFICE OF THE PRESIDENT TELEPHONE
ELY. 10-00

Liste des Volontaires des "SECTIONS SANITAIRES des VOLONTAIRES AMERICAINS" demandant à contracter un engagement dans les "SECTIONS AUXILIAIRES des TRANSPORTS SANITAIRES RATTACHEES au DEPOT du TRAIN No. 19".

• AHRNFELDT, Charles C.	• LOFF, George Washington
• BALEGMA, George	• MARONNA, Joseph
• BANFIELD, Jr., Kenneth C.	• McLAUGHLIN, Ignatius
• BERLIN, Carl E.	• MOORS, Jr. Alex.
• BILLEY, Jack	• MOORE, Lloyd
• BOULOGNE, Roger	• MUHR, Allan H.
• BRAITON, Charles Philip	• MUHR, Philippe H.
• CALHOUN, Jack	• MUNROIG, Robert
• CORNWALL, Lloyd H.	• NEVEU, Edward Henry de
• DAYMONT, Henry Peter	• O'NEILL, Frank P.
• DODDS, Elbert L.	• POSPISHIL, Frank
• EDGAR, David P.	• POWERS, Steele
• ESTEN, Thomas G.	• RAYMOND, Albert W.
• FISCHHOP, Pierre	• SLOMON, Richard
• FONTANALS, P.G.	• SPARKS, James V.
• HAMMOND, Raoul Jacques	• STRATTON, Arthur
• HIATT, Robert M.	• SWEENEY, Charles Francis
• HOCSTETER, Albert	• WEHRLE, Louis Wm.
• JUDELS, Robert E.	• WILLEN, Charles
• JUMP, L.A.	• WILLIS, Paul Brooks
• KENNEDY, Horton P.	

Le Président de l'Association certifie, qu'après enquête, il se porte garant de l'honorabilité des Volontaires ci-dessus mentionnés.

Le Colonel-Inspecteur Général

Archives de la Guerre. 1920-1940. Train. Période des hostilités. Compagnies hippomobiles et automobiles (y compris les automobiles sanitaires). 1939-1940.

Engagements individuels aux sections sanitaires automobiles rattachées au Dépôt de Guerre du Train N° 19, mises à la disposition du service de santé militaire par l'American Field Service : Lovering HILL, délégué général de l'American Field Service (4 mai 1940), Frederick PRINCE (6 juin 1940). GR 34 N 972

DIRECTION
DES SECTIONS
DU TRAIN

ENGAGEMENT

N° 7186

Je soussigné PRINCE Frederick

Né le 11 Juin 1918

Bénévolement à Marshall Virginia

demeurant actuellement à Cité Universitaire Paris 15 bd. Jourdan

de nationalité américaine m'engage à apporter mon entier concours aux Sections Sanitaires Automobiles rattachées au Dépôt de Guerre du Train N°19, mises à la disposition du Service de Santé Militaire par l'American Field Service, (Sections Sanitaires aux armées), association agréée par le Département d'Etat à Washington, dont le siège social est à New York, Etats-Unis d'Amérique, N°120 Broadway, et à Paris, N°22 Champs Elysées.

En conséquence, je déclare me soumettre à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires de la République Française, relatives à l'acceptation des libéralités faites à l'Etat pour les besoins du Service de Santé Militaire et notamment aux dispositions des lois du 11 Juillet 1939, et 29 Décembre 1939, des décrets et arrêtés des 3 Janvier 1939, 19 Avril 1939, 31 Janvier 1940, 15 Février 1940.

Je déclare également renoncer expressément au bénéfice de la Législation Ouvrière et Sociale.

Le présent engagement est contracté pour une durée de six mois à dater de ce jour. Il se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes égales, étant entendu que si je désirais y mettre fin, je devrais prévenir trois mois au moins avant l'expiration de chaque période par lettre recommandée avec avis de réception, sous le timbre de Monsieur le Ministre de la Guerre, Direction de la Cavalerie et du Train - Sous-Direction du Train.

L'autorité Militaire Française aura le droit de résilier le présent engagement dans les termes de l'article 7 du Décret du 31 Janvier 1940.

Paris, le 6 Juin 1940

Le Délégué Général de l'American Field Service: *Loving Hill*

Le Volontaire: *Frederick Prince*

DIRECTION
DES SECTIONS
DU TRAIN

N° 6276

U... Jun Allen, 10 rue

Bincouville,

er mon entier s rattachées au isposition du eld Service, on agréée par le ège social est à way, et à Paris,

e à l'ensemble de la République éralités faites à Militaire et notamment 3 et 29 Décembre 1939, 19 Avril 1939, 31 Jan-

ment au bénéfice

r une durée de lera par tacite re- entendu que si je rois mois au moins tre recommandée avec r le Ministre de la n - Sous-Direction

droit de résilier rticle 7 du Décret

4 Mai 1940.

Le Volontaire: *Loving Hill*



Archives de la Guerre. 1920-1940. Train. Période des hostilités. Compagnies hippomobiles et automobiles (y compris les automobiles sanitaires). 1939-1940.

Demandes d'engagement de personnel étranger : Ingeborg HEINEMAN, présidente des ambulances norvégiennes, et Anne-Marie HEINEMAN, Norvégiennes (25 et 28 mai 1940), Denis FREEMAN, Anglais (28 mai 1940), à l'œuvre française des sections sanitaires automobiles du Front.

GR 34 N 972



DIRECTION DE LA CAVALERIE ET DU TRAIN

ENGAGEMENT

(Personnel Etranger. Loi du 11 Juillet 1938 - Art.19)

Je soussigné *C. Denis Freeman* demeurant à *Londres 20 Meunier Jeanm. Knight Bridge et Paris 18 rue de Penthièvre* de nationalité *anglaise* m'engage à apporter mon entier concours à l'Oeuvre Française des Sections Sanitaires Automobiles du Front (Société de Secours aux Blessés Militaires) dont le siège est à Paris, 38 avenue Hoche, Paris 8ème, rattachée au Dépôt de Guerre du Train No. 19, mise à la disposition du Service de Santé Militaire.

En conséquence, je déclare me soumettre à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires de la République Française relatives à l'acceptation des libéralités faites à l'Etat pour les besoins du Service de Santé Militaire et notamment aux dispositions des lois du 11 Juillet 1938 et 29 Décembre 1939, des décrets et arrêtés des 5 Janvier 1939, 19 Avril 1939, 31 Janvier 1940, 16 Février 1940 et 17 Février 1940.

Je déclare également renoncer expressément au bénéfice de la Législation Ouvrière et Sociale.

Le présent engagement est contracté pour une durée de *six mois* ~~un an~~ à dater de ce jour. Il se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes égales, étant entendu que si je désire y mettre fin, je devrais prévenir trois mois au moins avant l'expiration de chaque période par lettre recommandée avec avis de réception, sous le timbre de Monsieur le Ministre de la Guerre, Direction de la Cavalerie et du Train - Sous-Direction du Train.

L'Autorité Militaire Française aura le droit de résilier le présent engagement dans les termes de l'Article 7 du Décret du 31 Janvier 1940.

PARIS, le 28 mai 1940

Le Président de l'Association: *A. de Barbuccia* Le Volontaire: *C. Denis Freeman*



Dossiers individuels de résistants. – *Fiche signalétique et des services de Michel AGUILA, né en 1913, Espagnol de métropole engagé en Afrique du Nord dans les FFL, ayant fait partie du 3^{ème} bataillon des CFA, à l'origine de la Nueve (9^{ème} compagnie du 3^{ème} bataillon du RMT de la 2^{ème} DB, composée à 95% par des volontaires espagnols).*
 GR 16 P 4234

Michel Aguila

Fiche Signalétique et des Services

Armée de l'Afrique du Nord

N° d'inscription au Service Militaire: **A336-LE-39**
 Année d'entrée au Service Militaire: **1939**
 N° de classement: **68835**
 N° de classement: **82666**

NOM: **AGUILA**
 PRÉNOMS: **Michel (ex Galan pour)**

Né le: **21 février 1913**
 à: **Palma del Rio** Département: **Espagne**

Résident à: _____ Département: _____
 Cheveux: **bruns**
 Yeux: **gris fci**
 Front: **droit et large**

Filz de: **Ricardo** et de **Jarido Suanacion**
 Domiciliés à: **Palma del Rio** Département: **Espagne**

Profession: **Boulangère**
 Situation de famille (célibataire, marié, veuf): _____
 Nombre d'enfants: _____

Nationalité: **Espagnole**
 Entré au service à compter du: **19 Avril 1939** comme (2) **Eug. Vol. pour 5 ans**
 à: **28 Jul 40** à: **St Agde**

Corps d'affectation successifs	Emplois particuliers
DCRE 82.666	Taureau de prison
3 Regt 85	d'accueil
3 Regt 85	Musique Régiment Jarico
h/4 BALE	Commissaire
1-REIM	Collé Adolphe 84
DCRE 6883	André... Espagne

(1) Beyer la mention inutile. – (2) Appelé ou engagé volontaire. – (3) Instr. Minist. n° 11023, 1/EMA

Détail des services et positions successives - 1 -

du:	Engagé volontaire pour 5 ans à Metzeldance	4-39
du:	0: Rôle au titre de la Légion étrangère	19-4-39
du:	Arrivé au Corps de Médecin au DCRE	21-6-39
du:	Affecté CP3 le	25-4-39
du:	affecté CP3 le	29-1-39
du:	affecté CP3 le	21-7-39
du:	Intégré au Régiment et affecté au 2 ^{ème} REI le	20-7-39
du:	Intégré au 2 ^{ème} REI le	20-7-39
du:	Arrivé au Corps et 2 ^{ème} affecté CP 4 ^{ème} le	1-9-39
du:	Rejoint son unité le	5-9-39
du:	Admis à l'hôpital de Mian en route le	9-12-39
du:	En route et rejoint son unité le	17-12-39
du:	Admis à l'hôpital de Mian en route le	21-1-40
du:	En route et rejoint son unité le	20-7-40
du:	Passé des combats du 2 ^{ème} REI et affecté au 3 ^{ème} REI - 3 ^{ème} 12 ^{ème} CP H.N. le	10-11-40
du:	Evacué au 1 ^{er} hôpital de Mekem le	20-8-41
du:	Intégré à l'hôpital et au 1 ^{er} 50 ^{ème} le	5-10-41
du:	Cette date rejoint son unité le	15-1-41
du:	Affecté à la 1 ^{ère} Brigade 2 ^{ème} 50 ^{ème} le	1-4-43
du:	Entré dans la zone AA	12-4-43
du:	Passé avec son unité au 1 ^{er} REIM le	10-6-43
du:	Intégré de Larica à 555/ENG s/o de 23-2-43 et est en chef d'Etat de la	
du:	Evacué pour blessures le	10-7-43
du:	Admis à l'hôpital de Mian le	10-5-43
du:	De Mian évacué au hôpital de Jaki Mian	12-5-43

Détail des services et positions successives (suite) - 2 -

du:	Intégré à l'hôpital de Jaki Mian le	21-5-43
du:	Rejoint la 9 ^{ème} le	25-5-43
du:	Affecté CP1 détaché à St Agde	
du:	Reaffecté au 1 ^{er} REIM le (60 ^{ème})	20-6-43
du:	Intégré le 10/99/105 de 11-6-43	
du:	Affecté 90 ^{ème} le	20-6-43
du:	Passé au DCRE - CP1 - le	20-6-43
du:	Permis d'absence au Corps le 1 ^{er} mai 1943	
du:	Intégré, mandant à l'effet de l'unité le	17-6-43
du:	Affecté 90 ^{ème} de 51 ^{ème} de Rgt de Marche du Tchad par avis de change	
du:	Intégré d'unité le 1 ^{er} au date de 1-5-44	
du:	de Capitaine Col le 9 ^{ème} du 3 ^{ème} de	
du:	CP1 le p.c. de	17-6-43
du:	Page de l'acte de naissance de	
du:	Engagé volontaire pour la durée de la guerre	
du:	au Corps de l'Armée d'Algérie à Alger avec la	
du:	nom de Galan Guin	28-6-43
du:	Admis au Corps comme 2 ^{ème} classe, 1 ^{er} classe	
du:	3 ^{ème} bataillon, 2 ^{ème} compagnie	
du:	Intégré à la Brigade de Marche du Tchad (1 ^{er} 50 ^{ème})	
du:	Intégré d'unité avec le 1 ^{er} 50 ^{ème} le	



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
 100 AVENUE
 du NORD et du NORD-EST
 ÉTAT-MAJOR
 Service Aéronautique

QUARTIER GÉNÉRAL
 des Forces Expéditionnaires Américaines
 BUREAU
 DES SERVICES AÉRONAUTIQUES

CONVENTION
 AU SUJET
DE LA CRÉATION D'UNE ESCADRILLE AMÉRICAINE
 Dite " ESCADRILLE LAFAYETTE "

(Lettre N° 8.310 du 7 février 1918 du Général Commandant en Chef des Armées Françaises du Nord et du Nord-Est).
 (Lettre n° 321-01 du 11 février 1918 du Chef du Service Aéronautique du Quartier Général des Forces Expéditionnaires Américaines).

Archives de l'Armée de l'Air : *Création et opérations de l'Escadrille Lafayette*. Vincennes, AI 1 A 184



1017
13^e GROUPE DE COMBAT Le 20 Mai 1917

COMPTES RENDU
 des
OPÉRATIONS AÉRIENNES de l'Escadrille LAFAYETTE.
 Semaine du 13 au 20 Mai 1917.

ESCADRILLE N. 124

Noms	Remarques	Signature
Lafayette I		
Lafayette II		
Lafayette III		
Lafayette IV		
Lafayette V		
Lafayette VI		
Lafayette VII		
Lafayette VIII		
Lafayette IX		
Lafayette X		
Lafayette XI		
Lafayette XII		
Lafayette XIII		
Lafayette XIV		
Lafayette XV		
Lafayette XVI		
Lafayette XVII		
Lafayette XVIII		
Lafayette XIX		
Lafayette XX		
Lafayette XXI		
Lafayette XXII		
Lafayette XXIII		
Lafayette XXIV		
Lafayette XXV		
Lafayette XXVI		
Lafayette XXVII		
Lafayette XXVIII		
Lafayette XXIX		
Lafayette XXX		

Par Ordre Général N° 87 du 15 Mai 1917, le Général FRANCOIS D'ESPÈRY Commandant le G.A.N. cite à l'Ordre de l'Armée les militaires dont les noms suivent :

LUFBERY Raoul, Adjudant à l'Escadrille N.124 (N° Mle 8.217)
 "Pilote à l'Escadrille LAFAYETTE; adroit et intrépide; véritable modèle pour tous ses camarades. Le 8 Avril a obligé un avion ennemi à atterrir.
 "A abattu le 15 Avril son huitième appareil ennemi, et le 8 Avril son neuvième."

HAVIBAND Willis, Sergent à l'Escadrille N.124 (N° Mle 11.73)
 "Citoyen Américain, engagé pour la durée de la guerre.
 "Bon pilote, courageux et adroit.
 "A attaqué le 26 Avril, un avion ennemi et l'a abattu dans "les premières lignes allemandes".

JOHNSON Charles, Sergent à l'Escadrille N.124 (N° Mle 1164)
 "Citoyen Américain, engagé pour la durée de la guerre.
 "Bon pilote, a rendu à VERDUN et sur la SOMME d'excellents services à son Escadrille.
 "Le 26 Avril, a attaqué un avion ennemi et l'a abattu."

Le Capitaine Commandant p. i. e. C.13.



Accueil de formations de pilotes polonais, 1939-1940



les en service
ancien commandant 2/Lieutenant
 Le 19 Avril 1940. DOBRZYNSKI
 (Ancien Capitaine Cyclone)



Capitain. Chef
 WOJTAWICZ
 Stefan



Capitain. Chef
 WUNSCHÉ
 Kazimierz

Vincennes, AI 6 D 4

BASE CENTRE D'INSTRUCTION DU BOMBARDIEMENT DE GANN
 GANN, le 5 Mars 1940
 P.L.

ETAT - MAJOR
 N° 4345 / B

LISTE DU PERSONNEL POLONAIS
 ARRIVE A LA BASE AERIENNE DE GANN, le 4.3.1940

Commandant en Chef : Commandant KRAJEWSKI Gieslaw

Pilotes de chasses	+ (Sous-Lieutenant) × ANDRZEJEWSKI ×
	+ (Sous-Lieutenant) × SMICHOVSKI ×
	+ Aspirant × GADUS ×
	+ Cal-Chef (Sergent) × KOSCIK ×
Destinés au Centre d'Instruction de Bombardement	- Capitaine KISLIKOWSKI (Cdt le détach.d'Escadre)
	- Capitaine GREBANKA
	- Lieutenant SOKOLOVSKI <i>mission de service à Lyon 2 jours.</i>
	- Sous-Lieutenant BIRKESKI
	- Sous-Lieutenant MAKAREWICZ
	- Sous-Lieutenant SLARZYNSKI
	- Sous-Lieutenant PLAWSKI
	- Sous-Lieutenant MALEC
	- Lieutenant × ROTTER
	- Sous-Lieutenant HORRNI-JAKUBOSYK <i>partir dans</i>
Groupe de remorquage	- (Sous-Lieutenant) × SWOLINSKI × (Chargé de la Discipline)
	- Cal-Chef (Sergent) × SWIDZINSKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × WULSKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × BOLSEWICZ ×
	- Cal-Chef (Sergent) × KUROPATWA ×
	- Cal-Chef (Sergent) × SIEKINSKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × ANDRZEJEWSKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × PROCHNICKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × TUBIS ×
Destinés à l'Ecole des Mitrailleurs	- Capitaine × WOJCIKIEWICZ (Cdt le dét. de l'Ecole)
	- Lieutenant × PROCYK ×
	- Sous-Lieutenant × BRACHNIO × (Chargé de la Discipline)
	- Sous-Lieutenant × GIELGOS ×
	- Sous-Lieutenant × SZYMONTOWICZ <i>mission de coopération - jusqu'au 23/04</i>
	- Sous-Lieutenant × SZALNO ×
	- Aspirant × JAWORSKI ×
	- Aspirant × SLEDZINSKI ×
	- Sergent-Chef × PISIUNAS ×
	- Sergent-Chef × WISNONT ×
	- Cal-Chef (Sergent) × JONSKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × LAZOWICKI ×
	- Cal-Chef (Sergent) × KULCZYK ×
	- Cal-Chef (Sergent) × ROZPARA ×
	- Cal-Chef (Sergent) × BARTOSZUK ×
Absent	- (Capitaine) × HRY NIEWIOM - malade - sera affecté au Centre de Bombardement.

Destinataires :
 Monsieur le Commandant KRAJEWSKI
 - du Bataillon
 - de l'Escadre
 - de l' S.I.M.
 - Groupe de Remorquage

LE COLONEL GOND
 Commandant la Base Centre d'Instruction de Bombardement de GANN

Archives

En savoir plus sur les archives de Personnel au CAAPC de Châtelleraut

**35 kilomètres linéaires de documents
Plus de 2,2 millions de dossiers (base AGAPE)**

Il s'agit :

- des dossiers individuels des personnels civils du ministère de la défense, rayés des contrôles depuis plus de 5 ans ;
- des dossiers individuels des personnels militaires de la DGA (corps de l'armement) ;
- des archives collectives de rémunération

Exceptions : Marine (en partie) et Commissariat de l'Armée de terre



En savoir plus sur les archives de Personnel au CAAPC de Châtellerault

Contenu des fonds :

Dossiers administratifs
Dossiers de carrière, états des services
Dossiers de notation
Dossiers médicaux et accidents du travail
Dossiers de pension
Dossiers de décoration
Dossiers et bulletins de salaire

Registres d'embauche
Registres matriculaires
Registres médicaux, de visites
Registres de licenciement
Etats de salaires, de paiements
Fichiers nominatifs
Photographies, état civil, correspondance...



pour des personnes nées après 1870



En savoir plus sur les archives de Personnel au CAAPC de Châtellerault

Des dossiers provenant d'implantations nombreuses du ministère des Armées dans le monde, principalement en Asie et en Afrique, jusque dans les années 1960-1970 :

- Direction des constructions et armes navales à Diego Suarez (Madagascar) et Dakar (Sénégal),
- Etablissements régionaux du matériel en Algérie, Etablissements gérés par le Génie de Marseille, Service du matériel et des bâtiments d'Afrique noire : ressortissants du Bénin, du Cameroun, du Congo, de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali, de Madagascar, de Mauritanie, du Niger, du Sénégal, nés entre 1875 et 1955,
- Etablissements de l'Armée de l'Air au Maroc, en Indochine,
- Etablissements du Service de Santé au Maroc, en Tunisie, au Liban, en Extrême-Orient...



DCAN, Dakar :
Personnels africains de
recrutement local.
AP fonds 2013 ZO 26

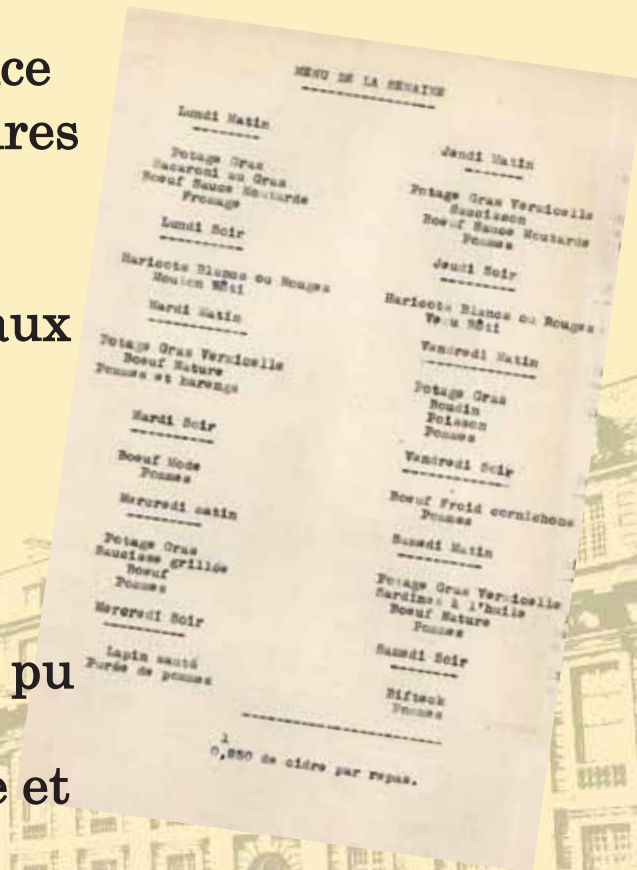


Rechercher dans les archives collectives

Les archives des établissements : correspondance de la direction, notes de service, ordres, circulaires et conditions locales d'application, tableaux d'avancement, de rémunération, décorations, rapports d'inspection, enquêtes accidents, travaux insalubres, grèves...

pour en savoir plus sur :

- l'histoire d'un établissement (missions, organigramme...),
- les productions auxquelles votre ancêtre a pu participer,
- les conditions de travail (horaires, hygiène et sécurité...)
- la politique en matière de gestion des personnels,
- les accidents majeurs et leurs conséquences...





Ministère de la Guerre
 Sous-Secrétariat d'Etat
 Artillerie et Munitions
 Service ouvrier
 4ème Section

Le 20 Décembre 1916
SITUATION
 du Personnel de (1) la Manufacture d'Armes de
 CHATELLERAULT
 à la date du 20 Décembre 1916

Femmes et Etrangers au travail

	Bureaux	Maîtrise et ouvriers	Observations
Militaires français	49	3.741	
Civils français	90	2.157	
Nord africains	"	"	
Indochinois	"	"	
Malgaches	"	"	
Trouillleurs sénégalais	"	"	
Chinois	"	199	
Prisonniers de guerre	"	"	
Anglais	"	1	
Belges	1	167	
Espagnols	"	"	
Grecs	"	"	
Italiens	"	"	
Monténégrins	"	"	
Portugais	"	"	
Serbes	"	1	
(2) RUSSSES	"	5	
Alsaciens-Lorrains	"	5	
Femmes françaises	46	859	
Femmes étrangères	1	32	
Totaux	187	8045	
		7152	

(1) Indiquer l'Etablissement
 (2) Autres nationalités, le cas échéant

Le Directeur, signé : JACQUOT.

N° 6.061

André...
(Signature and stamp)

MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE CHATELLERAULT.

TARIF DES SALAIRES HORAIRES.

Professions.	Minimum	Maximum	Professions.	Minimum	Maximum
	f	f		f	f
Affûteur	0,663	0,796	Maçon	0,612	0,755
Aiguiser de lames	0,808	0,955	Manoeuvre	0,490	0,588
Ajusteur ordinaire	0,675	0,826	Mécanicien ordinaire	0,612	0,755
Ajusteur de précision	0,735	0,980	Menuisier	0,612	0,857
Bourellier	0,600	0,725	Meuleur ordinaire	0,612	0,755
Brasseur	0,588	0,784	Meuleur de précision	0,637	0,796
Bronzeur	0,490	0,563	Modelleur	0,675	0,980
Charpentier	0,612	0,857	Monteur de sabres	0,612	0,796
Charretier	0,514	0,612	Mouleur ordinaire	0,588	0,755
Charron	0,612	0,796	Mouleur ouvrier d'art	0,698	0,796
Chaudronnier	0,698	0,918	Peintre	0,612	0,755
Chauffeur	0,612	0,675	Pilonneur	0,551	0,675
Ciselleur	0,735	1,204	Planeur ordinaire	0,612	0,755
Conducteur du break	0,551	0,675	Polisseur	0,551	0,675
Couvreur	0,612	0,735	Raboteur de précision	0,637	0,796
Décolleteur	0,551	0,698	Riveteux	0,612	0,755
Dresseur de canons	0,637	0,857	Rodeur ordinaire	0,612	0,755
Dresseur de lames	0,675	0,796	Rodeur de précision	0,637	0,796
Electricien monteur	0,735	0,918	Serrurier	0,612	0,769
Electricien ordinaire	0,551	0,796	Tailleur de fraises, d'alésoirs	0,551	0,755
Verblantier	0,612	0,735	Tailleur de pierres	0,637	0,755
Fondeur ordinaire	0,612	0,886	Tourneur ordinaire	0,675	0,826
Forgeur ordinaire (à la main, au pilon, etc.)	0,612	0,835	Tourneur de précision	0,735	0,980
Forgeur de précision	0,796	0,980	Treppeur de lames	0,675	0,811
Fraiseur de précision	0,612	0,857	Treppeur ordinaire	0,612	0,820
Garçon de bureau	0,490	0,588	Usineur à chaud	0,490	0,698
Garde-magasin	0,551	0,857	Usineur à froid	0,490	0,588
Graisseur	0,490	0,675	Usineurs divers	0,490	0,755
Graveur de matrices	0,675	0,857	Usineur du bois	0,490	0,612
Graveur ouvrier d'art	0,735	0,980	Vague-mestre	0,551	0,755
Limeur	0,612	0,710	Visiteuses	0,30	
Lithographe, typographe	0,612	0,857	Usineuses	0,30	



Atelier de chargement de Pont-de-Claix :
Fiches individuelles des temporaires, soldats italiens, 1944.
DE 2014 ZO 65 2/4



S. Italien

S.P. **FICHE INDIVIDUELLE** N° 2414

NOM et PRÉNOMS : Polanco Joseph

Dates	Observations
Né le 22-9-1923	à Campobasso
Demourant chez M. Bandassi	Cité Regil P. de la
Profession	Étudiant
Entré le 11 JANV 1944	
	Rapé le 31.7.44
Entré le 28-8-1944	
Parti le 30 AOUT 1944	
Entré le 12 SEPT 1944	
Parti le 30-9-1944	Rapatriement
N° A.S.	23.3.807.422-9



C O N T R A T

aux clauses et conditions du cahier des charges qui précède, et, en outre, aux conditions ci-après stipulées :

Le Ministre du Travail met à la disposition de :

LA POUDRIÈRE NATIONALE D'ANGOULÊME,

1500 ouvriers indochinois.


L'Employeur s'engage à verser à l'Etat :


- 1°- Par ouvrier manoeuvre : 4 francs 50 de l'heure.
Par ouvrier spécialiste : 5 francs 50 de l'heure.
- 2°- Les primes journalières de danger et fabrication, les primes horaires d'acide, de poussière etc... qui sont attribuées aux ouvriers français travaillant dans les mêmes ateliers.
- 3°- Prime accidents du travail :
Cinq pour cent du salaire y compris éventuellement le montant des différentes primes.
- 4°- Cotisation patronale de prévoyance sociale :
quatre pour cent du salaire y compris éventuellement le montant des différentes primes.
- 5°- Cotisation patronale d'allocation familiale :
Cinq pour cent du salaire ~~compris~~ ~~compris~~

Le logement assuré par l'employeur aux ouvriers indochinois lui sera remboursé ~~par un montant forfaitaire journalier de 3 francs par ouvrier.~~ ~~Le tiers de cette indemnité sera versée chaque semaine au titre de cette indemnité sans déduction aucune de telle nature que son montant total demeure toujours de trois francs et demi.~~ Fait en triple exemplaire.

A ANGOULÊME LE 27 MARS 1940.

Le Ministre du Travail.


 Directeur



Poudrière nationale d'Angoulême :
Correspondances relatives à la rémunération des travailleurs indochinois, 1940.
DE 2014 ZO 105 37


MINISTÈRE DU TRAVAIL
 MAIN-D'ŒUVRE COLONIALE
 Région Indochinoise
 Détachement d'ANGOULÊME

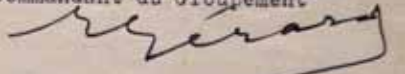
Réponse à Note du 20 Mars 1940

L'Intendance manquant de Thé, Je vous propose de donner en remplacement comme Boisson chaude du Café qui pourrait être préparé par nos soins, remis aux Travailleurs à leur départ au travail et que vous pourriez nous rembourser à raison de 0.40 par Homme environ.

Ce Café et Sucre pourrait nous être remboursé par quinzaine ou par mois par vous sur présentation d'une Facture des quantités employées, et le montant pris en Recettes au Cahier d'ordinaire par nos soins.

Angoulême le 22 Mars 1940
 Le Commandant du Groupement





M. J...
 à conserver en attente
 J...



DÉPARTEMENT CHARENTE
 VILLE ANGOULÊME
 MINISTÈRE DU TRAVAIL
 2^e LÉGION
 22^e COMPAGNIE DE TRAVAILLEURS INDOCHINOIS
 ÉTAT DES SALAIRES ET CONTRIBUTIONS DIVERSES DES
 PAR LA POUDRERIE NATIONALE D'ANGOULÊME,
 POUR LA PÉRIODE DU premier AU trente-et-un MAI 40
 ET À VERSER PAR L'EMPLOYER AU COMPTE COURANT POSTAL DE
 L'AGENT COMPTABLE DE LA BASE DE MARSEILLE (Compte 701-34
 MARSEILLE).

N° Mle	NOMS	Travail		Dé- com- pte	Journa- liers Fabri- cations 4 ^e 2 ^e	PRIMES						TOTAL		
		J.	H.			Aci- de 0.30	Si- lro 0.50	F20 0.65	Cya- na- 0.40	Pou- s. aier 0.55	N St.		Van nic	
														4.00
N-85	CHU tat RAT	29,5	236	1062	IIB							92	72	1252,-
1	HUYEN van LOO	230	230	1348	50	69								2414,5
2	HUYEN van TH	29,5	236	1062	IIB									1252,-
3	NG. van HUE	29,5	236	1062	IIB									1252,-
4	PHENG v. NGHE	29,5	236	1062	IIB									1252,-
9	LE van BANG	4	32	144	16									166,-
7	220	220	1420										1420,-
12	NGO HOA,	26,5	212	924	106									1120,-
14	DO HANG,		226	1017	88									1099,-
16	Ng. van DAC	27,5	220	990	110									1160,-
17	LE tan GANG	29,5	236	1062	IIB									1252,-
18	HO v'SANG	29,5	236	1062	IIB									1252,-
19	LE Van THA	25,5	204	916	108									1080,-
20	LE van MANH	22,5	228	1026	114									1200,-
				14.190,50							A Reporter	16.187,5		

Poudrerie nationale d'Angoulême : *Etats des salaires de la 22^e Compagnie de travailleurs indochinois, 1940.*
 DE 2014 ZO 105 37

N° Mle	NOMS	Travail		Dé- com- pte	Journa- liers Fabri- cations 4 ^e 2 ^e	PRIMES						TOTAL		
		J.	H.			Aci- de 0.30	Si- lro 0.50	F20 0.65	Cya- na- 0.40	Pou- s. aier 0.55	N St.		Van nic	
111	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
112	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
113	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
114	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
115	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
116	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
117	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
118	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
119	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
120	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
121	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
122	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
123	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
124	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
125	Ng. van BANG	27	212	924	106									1120,-
				14.190,50							A Reporter	16.187,5		

Destins individuels, mémoire commune

Larges perspectives d'exploitation statistique et d'études sociologiques :

- Types de recrutements en temps de guerre et en temps de paix
- Intégration et formation des femmes dans les usines
- Rémunérations, horaires, équipes et temps de travail
- Réformes du ministère
- Habitat et urbanisme, solidarités ouvrières...



Quelques derniers exemples, pour finir... *Suivez le guide !*

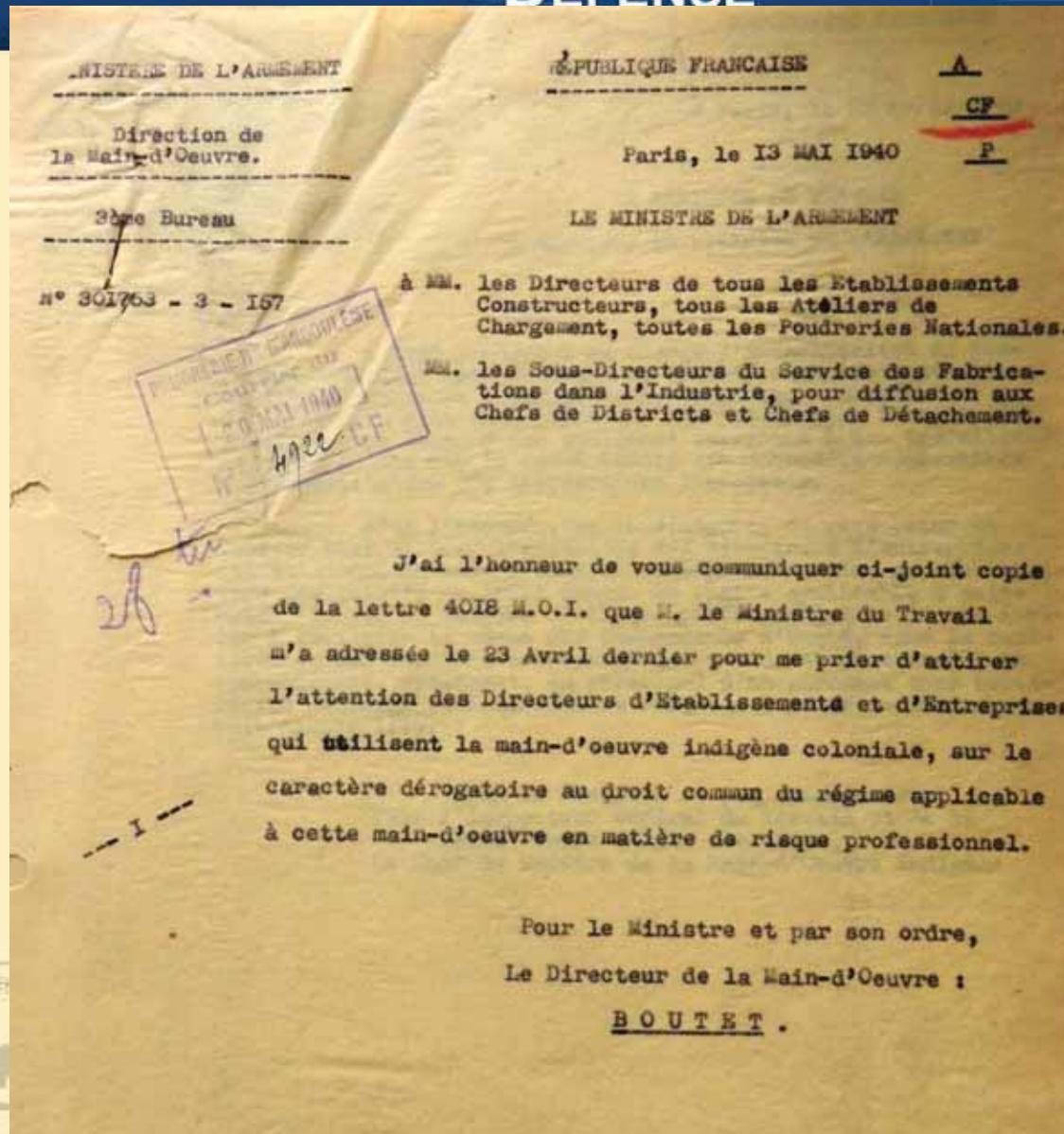
NO.
 MEMORANDUM DE LA GUERRE
 DIRECTION DES TROUPES COLONIALES
 SERVICE DE L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS COLONIAUX EN FRANCE
 REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Paris, le 26 Septembre 1916.
 INSTRUCTION RELATIVE A L'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE CHINOISE
 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.- Pour obtenir de la main-d'œuvre chinoise un rendement maximum, il importe d'avoir quelques données générales sur le chinois, son caractère, ses aptitudes.
 Le Chinois du Nord est souple, intelligent, patient, minutieux, adroit et résistant. Vivant sous un climat très rigoureux pendant la saison d'hiver il est capable de s'acclimater parfaitement dans nos régions. Il suffit de le loger convenablement, de le nourrir en s'efforçant de lui fournir des aliments sensiblement semblables à ceux de son pays. Ces conditions étant remplies, il restera vigoureux et susceptible de donner un excellent rendement.
 Le chinois a beaucoup d'amour propre et d'orgueil; il convient donc de le prendre par la douceur et ne pas hésiter à lui accorder une récompense, même minime, toutes les fois qu'il s'efforce de bien faire. Un acte de brutalité irait à l'encontre du but cherché et celui qui se livrerait à des voies de fait perdrait par cela même toute considération à ses yeux. Si un ouvrier chinois commet quelque manquement ou s'il est surpris en train de flâner, il sera préférable de le faire appeler pour lui montrer qu'on n'est pas dupe de sa manière d'agir. Il faut alors lui faire sans témoin des observations sur un ton ferme, mais mesuré, en évitant ainsi de le diminuer aux yeux de ses camarades. Il sera très sensible à cette façon de faire.
 Les employeurs, contre-maîtres, surveillants, etc... devront se rappeler que dans l'esprit du chinois, se livrer à des manifestations extérieures de colère, c'est ne pas savoir se maîtriser et par conséquent être resté un barbare.
 Si l'action des chefs d'équipe, des interprètes, du chef de groupement se fait utilement sentir, les fautes commises par les ouvriers chinois, fautes légères en général, seront peu nombreuses.
 Il ne faut pas perdre de vue que l'Asiatique en général et le Chinois en particulier n'ont pas comme nous le sens de l'exotisme; la locution "T'cha pou tou" (qui ne signifie pas de beaucoup de la signification que nous donnons aux mots; à peu près: - environ) ressort constamment dans leurs conversations et elle précède généralement les énoncés de nombres, quand il leur est demandé un renseignement.
 On n'arrivera que lentement à leur faire prendre nos habitudes. C'est en usant de patience, en donnant au besoin de légères récompenses aux chefs d'équipe, aux interprètes, dont les groupes seront les plus ponctuels, les plus disciplinés, qu'on obtiendra le meilleur rendement et la dispersion des fautes légères dont les ouvriers chinois peuvent être coutumiers.
 Les interprètes, les chefs d'équipe devront être traités avec une considération manifeste, de façon que leur prestige soit réel pour le Chinois qui est très observateur. Les uns et les autres pourront faire beaucoup pour augmenter le rendement des ouvriers. Toutefois, il y aura lieu d'insister sur les interprètes et chefs d'équipe une surveillance discrète pour être sûr qu'ils n'abusent pas de leur situation pour extorquer de l'argent à leurs compatriotes. Il devra être mentionné en certaines occasions, sur des pancartes placées dans les réfectoires, les dortoirs, les ateliers, que l'interprète doit ses services gratuitement à tous les ouvriers chinois pour l'envoi et la réception de leurs correspondances, les réclamations qu'ils pourraient avoir; à formuler, etc, etc...
 Il...

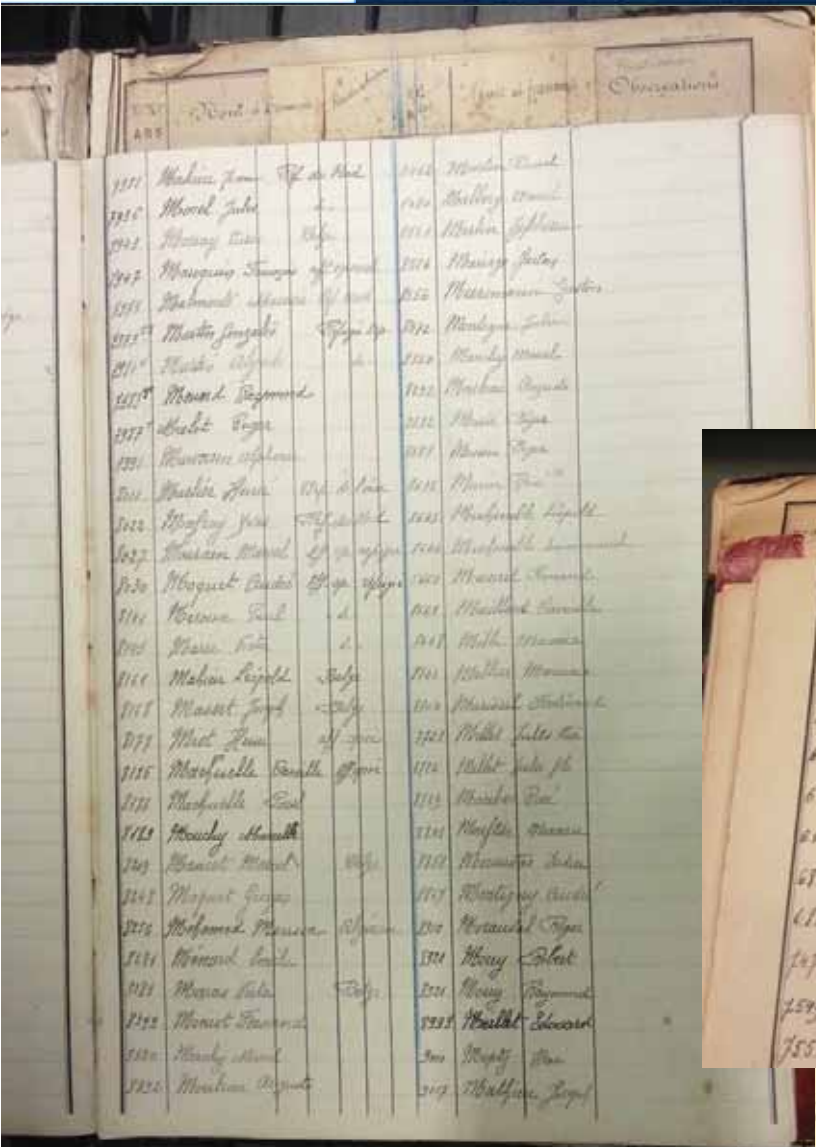
*Archives
 Service de l'Organisation
 des Travaillleurs
 Coloniaux en France
 1916-1919*

Manufacture d'armes de Châtellerault, *Emploi de travailleurs chinois, 1916-1919.* AA 232 2H2 1668

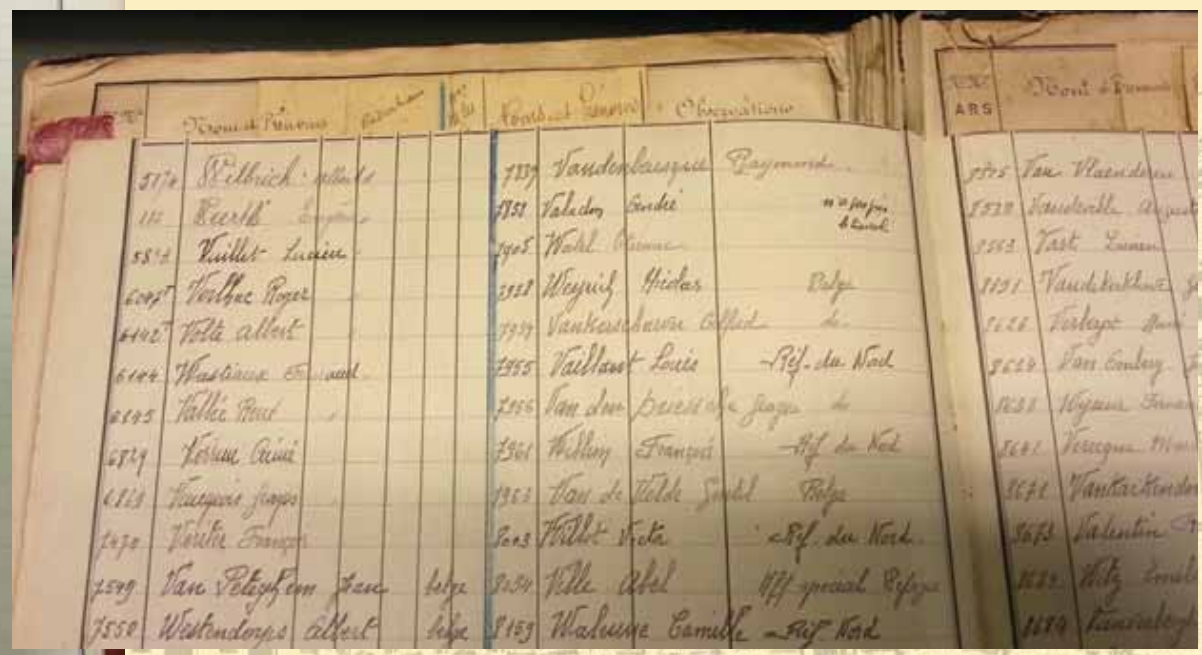


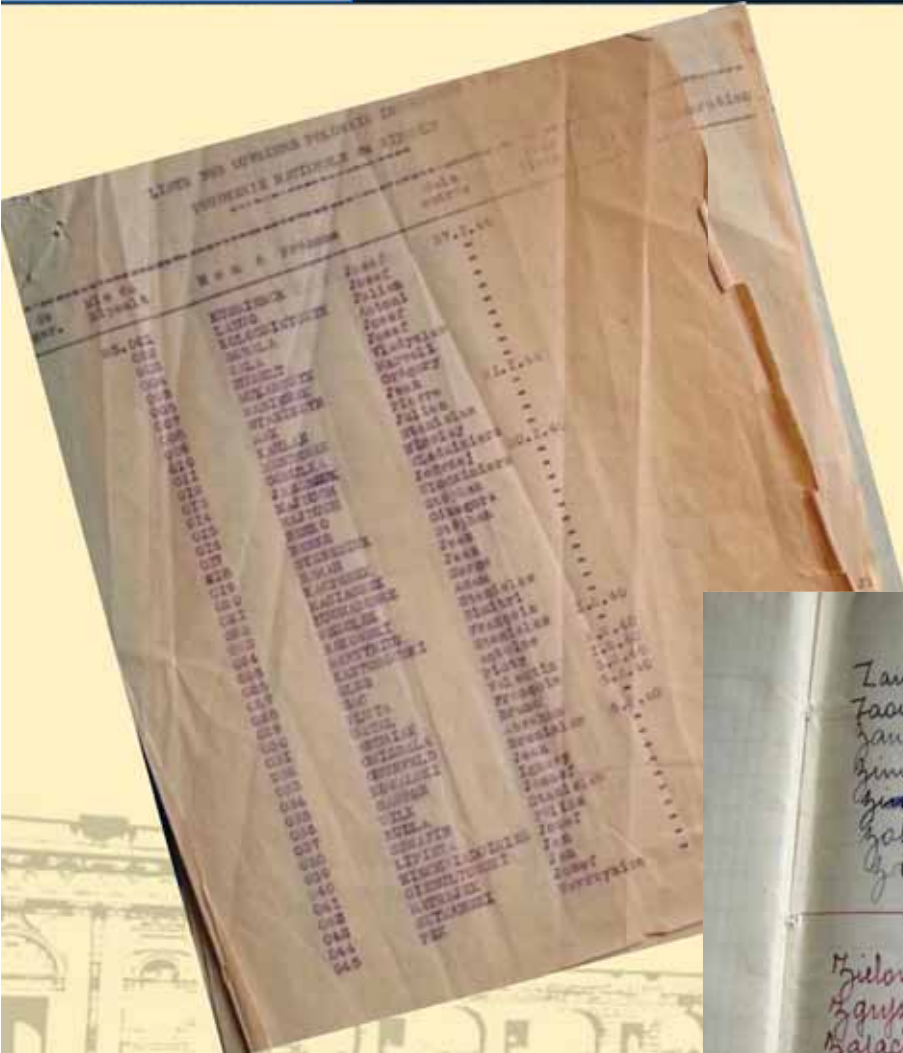
Poudrerie nationale
d'Angoulême :
*Conditions
d'embauchage de la
main-d'œuvre indigène
coloniale*, 13 mai 1940.
DE 2014 ZO 105 37



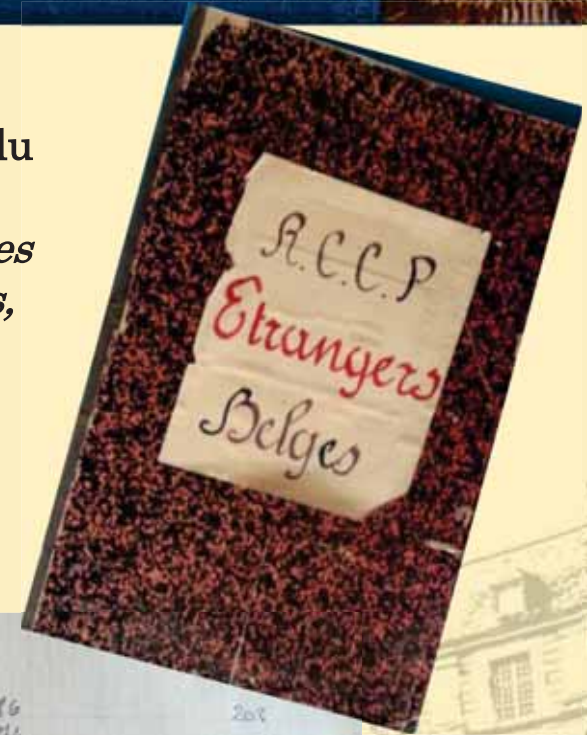


Atelier de construction de Rennes : *Registres d'embauchage de personnels étrangers, Belges, Espagnols, réfugiés ardennais, 1939-1940.*
DE 2014 ZO 57 3





Poudrerie nationale du Ripault : listes et registres matriculaires des étrangers (Belges, Polonais), 1939-1940
DE 2014 ZO 40 2/14



Zandermann	Hein	20086	208
Zandaren	Mohamed Said	20076	207
Zanginian	Katchad ad	20088	208
Zimmer	Shangou	20388	208
Zinn ZINN	Joseph	20254	208
Zolotareff	Georges	21068	208
Zetsepine	Paul	21069	208
Polonais			
Zielony	Stoch	35061	
Zguzek	Jan	35085	
Zapaczkowski	Jan	35138	
Zamiatowski	Jozef	35145	

ATELIER DE CONSTRUCTION DE LYON
 N° M^o 14965 T
 Temporaire
 pour la durée de la guerre
 N° 105
 Prénoms *Auguste Albert*
 N° 16 *9* *Mars 1917*
Contrat d'embauchage
 Je soussigné *Cools Auguste* accepte d'être embauché à l'Atelier de Construction de Lyon, dans le profession de *ouvrier ordinaire 1^{er} échelon*
 à un salaire horaire de *Six francs cinquante ans (6⁵⁰)*
 Je reconnais avoir été prévenu que le salaire horaire ci-dessus indiqué, est susceptible d'augmentation mais qu'il peut également être réduit dans les cas prévus par les dispositions réglementaires en vigueur et déclare accepter ces conditions.
 Je m'engage, en outre, à me conformer à toutes les prescriptions ministérielles, à tous les règlements et consignes en vigueur à l'Établissement.
 Contrat valable du *12 juin 1940* établi à titre précaire et révoicable.

ATELIER de CONSTRUCTION de LYON
ATTESTATION
 Je soussigné *M^o Cools Auguste* né le *9 Mars 1917* à *Geel (Belgique)*
 au service de l'Atelier de Construction de LYON, déclare faire acte de loyauté envers l'ÉTAT Français et m'engage à servir fidèlement la cause Franco-Belge.
 LYON le *11 Juin* 1940
 signature : *Auguste Cools*

Atelier de construction de Lyon : Dossier individuel d'Auguste COOLS, Belge, né le 9 mars 1917, 1940. DE 2007 ZO 3 4348

-22
MINISTÈRE DU TRAVAIL
Office Départemental de la Main-d'Œuvre
 20, Quai Victor-Augagneur
SERVICE DE PLACEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE REPLIÉE
 Le Directeur de l'Office Départemental de la Main-d'Œuvre certifie que la personne ci-dessous désignée est régulièrement inscrite dans ses Services
 COOLS AUGUSTE ALBERT
 né le 9 /3/1917 à GEEL
 Célibataire seul; à LYON
 venant de GEEL
 Belge C.I. 19/059
 Manoeuvre LYON, le
 APPRÊTÉ : ARSINAL DE LYON
P 138
14965 T
N° 105
6-40





www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Service historique de la Défense

Retrouvez-nous également sur

SHD RECHERCHER

ACTUALITÉ DES FONDIS D'ARCHIVES

Suivez-nous sur notre nouvelle page Facebook

NOUVEAU : Découvrez notre webdocumentaire "Trésors d'archives" et partez à la découverte de 9 "trésors" du SHD filmés et commentés. Pour en savoir plus...

Attention : une partie des archives est indisponible à la consultation : Fonds temporairement indisponibles

Vérifiez les disponibilités de la salle de lecture (Vincennes) avant de réserver vos documents.

LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le Service historique de la Défense met à jour la collection de ses instruments de recherche en ligne. Plus de 600 inventaires sont aujourd'hui accessibles sur le site.

Nouvelles mises en ligne d'un instrument de recherche :

À Rochefort :

INFORMATIONS PRATIQUES

- À VINCENNES
- À CAEN
- À CHERBOURG
- À BREST
- À LORIENT
- À ROCHEFORT
- À TOULON
- À CHÂTELLERAULT
- À PAU

VÉRIFIER OU DONNER DES DOCUMENTS

Marins, la Marine et -1956" au château de Vincennes, du 13 novembre 2017 au 10 février 2018.

Conférences du SHD

SHD Exposition "Le cœur des moulins", de juillet à décembre 2017, sur le site du SHD à Rochefort.

Présentation thématique Historiques régimentaires : des unités de l'Armée française et leurs soldats.

Le guide des archives et des bibliothèques du SHD

CENTENAIRE

Pour accompagner les célébrations du Centenaire de la Grande Guerre, le SHD vous propose d'accéder aux archives numérisées de différents acteurs de ce conflit en publiant de nombreux extraits de leurs dossiers conservés à Vincennes.

Vous trouverez également des documents emblématiques comme le texte de la convention d'armistice.

PUBLICATIONS

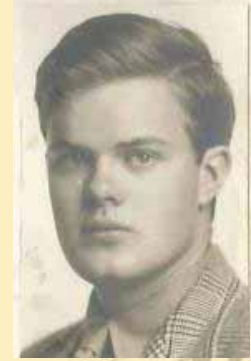
La Revue historique des Armées, n° 288 "L'année 1917" est parue.

Nouveau dossier : le maréchal Franchet d'Espèrey

Pour venir faire des recherches et consulter des archives au SHD



Merci de votre attention



Anne-Elyse Lebourgeois, Henri Zuber
SHD, Mexico, ALA/ICA, novembre 2017